



Conseil de l'Europe



Faire la différence

Contributions volontaires - Données clefs



Faire la différence

Contributions volontaires - Données clés

Remerciements à Nicolas Nachtigall-Marten pour son travail sur ce document.

Table des matières

Introduction	1
1. Evolution des contributions volontaires	2
2. Contributions volontaires par Etat membre	4
2.1. Recettes par Etat membre de 2004 à 2009 en pourcentage	4
2.2. Recettes par Etat membre en 2009 en pourcentage	4
2.3. Recettes par rapport aux contributions au budget ordinaire 2004 à 2009	5
2.4. Recettes par rapport aux contributions au budget ordinaire 2009	6
2.5. Personnel mis à la disposition du Conseil de l'Europe	7
3. Contributions volontaires par chapitre du Programme d'activités	8
3.1. Utilisation du budget ordinaire : recettes par chapitre du Programme d'activités en 2009	8
3.2. Recettes totales par chapitre en 2009	8
3.3. Recettes des Etats membres par chapitre en 2009	9
3.4. Recettes par chapitre en 2009 provenant de donateurs autres que les Etats membres	9
Conclusion	10
Annexes	11
1. Profils des donateurs en 2009	12
2. Tableaux	34
2.1. Recettes des contributions volontaires de 2004 à 2009	35
2.2. Recettes des contributions volontaires en 2009	38
2.3. Recettes des contributions volontaires par chapitre en 2009	39

Introduction

Les ressources du budget ordinaire du Conseil de l'Europe, composées des contributions régulières, statutaires et obligatoires des Etats membres et, dans certains cas, d'Etats non membres, servent traditionnellement à financer les obligations statutaires de l'Organisation, à savoir le fonctionnement de ses organes, son infrastructure administrative, ainsi que les activités normatives et de monitoring intergouvernementales. Les ressources du budget ordinaire disponibles pour les activités de coopération et d'assistance technique (qui n'existaient pas avant 1989) sont limitées, ce qui fait que ces activités dépendent largement de ressources extrabudgétaires, décrites ci-après sous l'appellation générique de contributions volontaires. En 2009, la grande majorité des activités d'assistance et de coopération mises en œuvre par le Conseil de l'Europe a été financée par des contributions volontaires.

La Stratégie pour la gestion et la mobilisation des ressources pour le Programme d'activités du Conseil de l'Europe¹ (RMMS), approuvée par le Comité des Ministres en 2009, constate une nouvelle fois l'insuffisance du budget ordinaire du Conseil de l'Europe pour le financement des besoins identifiés, tels que définis par le Plan d'action du Troisième Sommet, de 2005². La Stratégie recommande non seulement de consolider le volume des Programmes conjoints, menés avec l'Union européenne, mais aussi d'augmenter les contributions extrabudgétaires provenant d'autres sources de 20 % d'ici la fin 2010. De plus, dans le cadre de sa réforme du Conseil de l'Europe et compte tenu des contraintes financières, l'actuel Secrétaire Général, Thorbjørn Jagland, a souligné l'importance des contributions volontaires³.

Le présent document fournit des informations sur les progrès réalisés en ce qui concerne la mobilisation des ressources, mais souligne aussi les efforts supplémentaires nécessaires pour permettre à l'Organisation d'atteindre les objectifs fixés par les Etats membres dans le Programme d'activités annuel⁴. Il convient de préciser que la mobilisation des ressources n'est pas un exercice opportuniste entrepris à la discrétion du Secrétariat du Conseil de l'Europe.

L'appel à contributions volontaires, de même que l'acceptation de ces contributions, n'est possible que pour des projets approuvés par le Comité des Ministres dans le cadre du Programme d'activités, ce qui garantit que toutes les actions entreprises et les dépenses correspondantes, quelle qu'en soit la source, portent sur les priorités définies.

Les informations relatives aux contributions volontaires sont présentées en fonction des montants, des sources et des activités du Conseil de l'Europe auxquelles elles sont affectées, sur la base des montants effectivement portés au crédit du compte bancaire de l'Organisation au cours de l'exercice concerné. De manière à renseigner sur les progrès réalisés et les efforts supplémentaires nécessaires, ce document ne fournit pas seulement des informations sur l'année 2009, mais remonte à 2001, première année pour laquelle des données relatives aux contributions volontaires sont facilement disponibles, sous une forme comparable. La première année pour laquelle la base de données sur les contributions volontaires (Resource Mobilisation and Partnership Database – RMPD) fournit des données complètes est l'année 2004, ce qui sert de point de départ pour l'analyse plus détaillée.

Le présent document se divise en

quatre parties. Le premier chapitre expose de manière générale l'évolution de l'ensemble des sources de financement extrabudgétaire entre 2001 et 2009. Le deuxième chapitre présente l'évolution et les tendances des contributions volontaires des Etats membres sur la période 2004-2009, l'accent étant mis sur 2009. Dans le troisième chapitre, les contributions volontaires sont analysées en fonction du secteur du Programme d'activités auquel elles sont affectées. Enfin, les Annexes présentent le profil de donateur de tous les Etats membres et observateurs, ainsi que des autres partenaires, qui ont versé des contributions volontaires en 2009.

Les contributions volontaires sont réparties en trois catégories : celles des Etats membres, celles de l'Union européenne dans le cadre des programmes dits conjoints et celles d'autres sources, à savoir les Etats observateurs, les Etats non membres, les sources non gouvernementales ou non souveraines.

L'accent mis dans le présent document sur les contributions volontaires des Etats membres n'a pas pour but de minimiser l'importance réelle, peut-être même cruciale, de la contribution de l'Union européenne à l'activité du Conseil de l'Europe. La raison en est simplement que cette dernière est très largement documentée par ailleurs. De plus, ce sont les Etats membres du Conseil de l'Europe qui approuvent le Programme d'activités annuel, y compris les projets pour lesquels il est nécessaire de faire appel à des contributions volontaires.

Aux fins du présent document, les contributions en nature, telles que celles enregistrées dans les états financiers consolidés conformément aux IPSAS⁵ (comme les bâtiments et bureaux mis gratuitement à la disposition de certains accords partiels et bureaux d'information), ne sont pas incluses dans les contributions volontaires.

¹ CM(2009)10 final 13 mars 2009

² CM(2005)80 final 17 mai 2005

³ DD(2010)22revE

⁴ CM (2009)2

⁵ International Public Sector Accounting Standards.

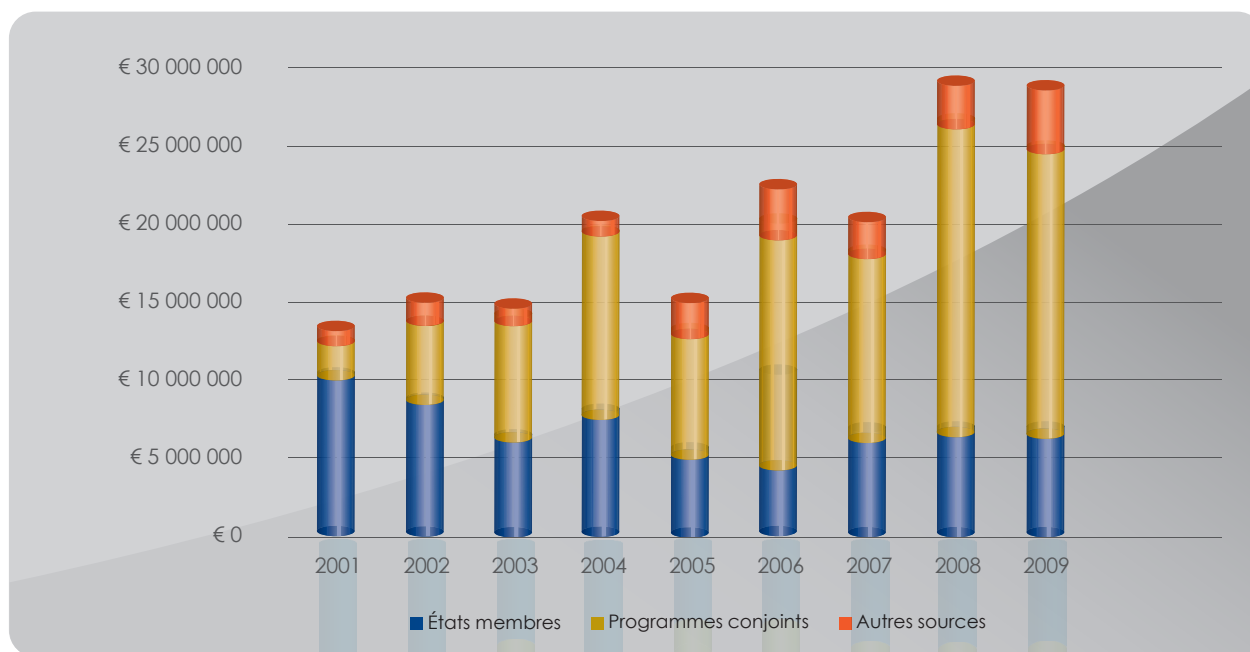
1. Evolution des contributions volontaires de 2001 à 2009

L'histogramme ci-dessous montre les recettes extrabudgétaires totales perçues de 2001 à 2009.

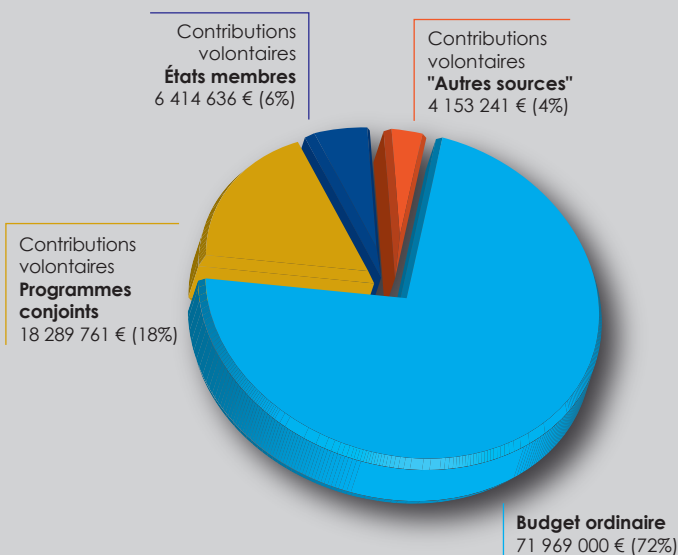
On observe une augmentation globale du volume des contributions volontaires au Conseil de l'Europe sur cette période. Entre 2001 et 2009, les recettes encaissées dans le cadre des Programmes conjoints avec l'Union européenne ont augmenté de 770%. Après une diminution sensible entre 2001 et 2006, les recettes

provenant des Etats membres sont progressivement reparties à la hausse ces dernières années, même si le montant nominal reçu en 2009 reste inférieur de 37% au niveau de 2001.

Les contributions volontaires provenant d'autres sources ont augmenté de 251% depuis 2001.



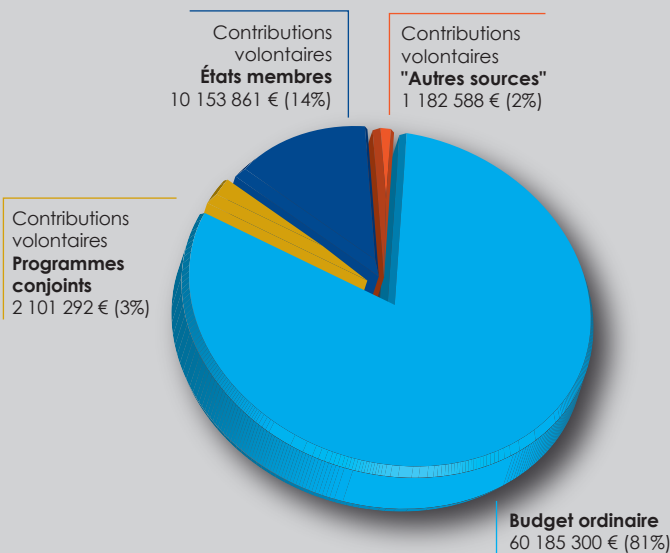
Programme d'activités 2009



Sources de financement du Programme d'activités

En 2009, les contributions volontaires reçues se sont élevées à 28 857 638 €, ce qui représente une augmentation de 40 % des recettes de financement du Programme d'activités par le budget ordinaire. Les recettes au titre des Programmes conjoints avec l'Union européenne ont représenté 63,4 % de ces ressources supplémentaires, les recettes provenant des Etats membres 22,2 % et celles « d'autres sources » 14,4 %.

Programme d'activités 2001



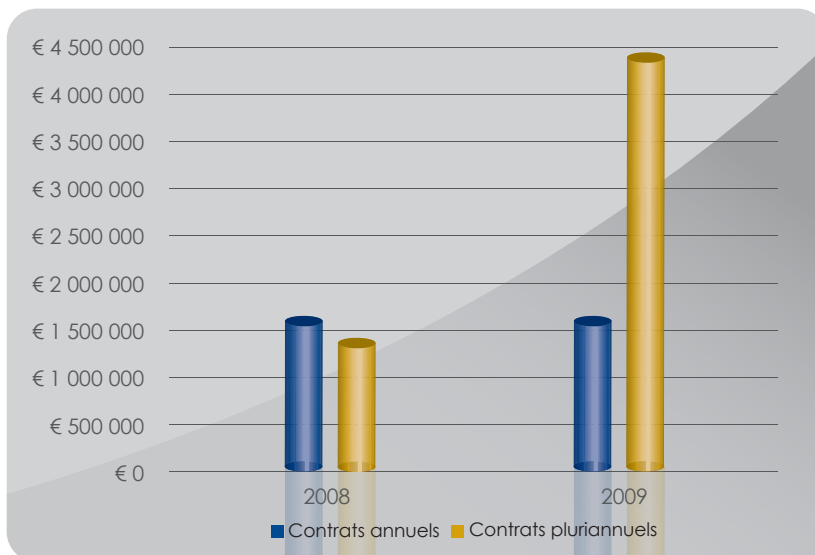
En 2001, les contributions volontaires reçues s'élevaient à 13 437 741 €, ce qui représentait une augmentation de 22 % du financement du Programme d'activités assuré par le budget ordinaire. Ce montant se composait pour 15,6 % des recettes reçues au titre des Programmes conjoints avec l'Union européenne, pour 75,6 % des recettes provenant d'Etats membres et pour 8,8 % « d'autres sources ».

Globalement, le total des contributions volontaires reçues en 2009 est resté à peu près stable par rapport à 2008 (28 857 638 € et 29 177 883 € respectivement). Dans le contexte de la situation économique actuelle, ces résultats démontrent un soutien important des donateurs aux activités du Conseil de l'Europe. Des changements importants ont cependant été observés en fonction des sources de financement. Les recettes provenant des Etats membres ont diminué de 67 304 € (-1%), tandis que celles provenant d'autres sources ont augmenté de 1 285 937 € (+45%). Les recettes au titre des Programmes conjoints ont diminué de 1 538 878 € (-8%).

Autre évolution positive, également conforme aux objectifs de la RMMS, les contrats pluriannuels de financement sont en augmentation, aussi bien pour ce qui est du volume global que pour le nombre de contrats. Par rapport aux contrats annuels, les contrats pluriannuels améliorent la prévisibilité du financement, ce qui permet une meilleure programmation et mise en œuvre des projets.

En 2008, le Conseil de l'Europe a signé cinq accords pluriannuels pour un montant total de 1 352 380 €. En 2009, il en a conclu huit pour un total de 4 443 012 €, ce qui représente une augmentation de 229 %. Cependant, dans le même temps, le montant global des accords annuels est resté stable, à environ 1 600 000 €, tandis que le nombre des accords individuels était en légère augmentation, passant de 16 à 19.

Les ressources supplémentaires mises à la disposition du Conseil de l'Europe restent très nettement en deçà des ambitions affichées pour l'Organisation. Pour 2009, le Comité des Ministres a approuvé 124 projets annuels ou pluriannuels⁶, pour un total de 42 074 375 €, à financer par des contributions volontaires autres que les programmes conjoints avec



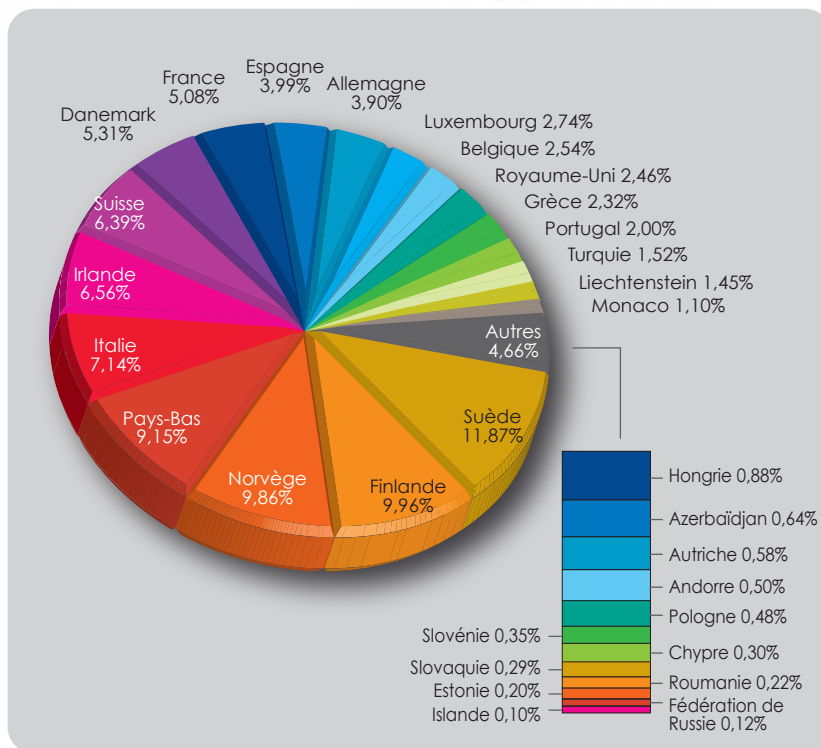
l'Union européenne⁷. Toutefois, seuls 19 de ces projets sont intégralement financés et 46 autres ont dépassé le seuil minimum de financement pour permettre le démarrage des activités, des ressources supplémentaires étant cependant nécessaire à leur mise en œuvre intégrale. Pour 14 autres projets, les financements reçus restent inférieurs au seuil minimum tandis que 45 autres n'ont reçu aucun financement. Au total, 48 % des projets approuvés n'ont pu être mis en œuvre en raison d'une très large insuffisance ou d'une absence totale de financement.

Tous les projets proposés pour le financement par des contributions volontaires comprennent des coûts directs variables (c'est-à-dire des coûts imputables aux différentes activités et qui augmentent avec le volume de celles-ci), comme les salaires, le matériel, les déplacements, etc. Ces coûts doivent donc être financés directement par les ressources extrabudgétaires en tant qu'éléments clairement identifiés de chaque projet.

⁶ Hormis les Programmes conjoints Conseil de l'Europe/Union européenne.

⁷ CM (2009)2

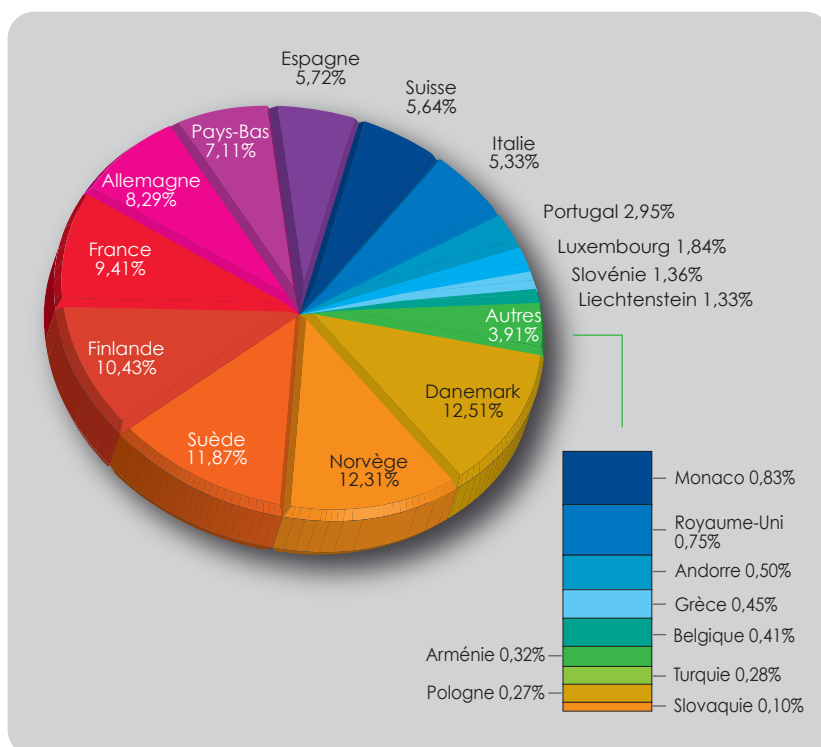
2. Contributions volontaires par Etat membre



2.1. Recettes par Etat membre de 2004 à 2009 en pourcentage⁸

Le graphique ci-contre montre les Etats membres qui ont versé des contributions volontaires au Conseil de l'Europe entre 2004 et 2009, ainsi que la part en pourcentage de leurs contributions respectives sur l'ensemble de cette période. Sur les 47 Etats membres, 44 ont versé des contributions extrabudgétaires au cours de la période concernée. Le total des contributions volontaires ainsi reçues par le Conseil de l'Europe s'est élevé à 36 460 542 €. Les contributions des dix plus grands donateurs en termes de montant ont représenté 75 % du total des recettes.

Il est à noter que le Monténégro est entré au Conseil de l'Europe le 11 mai 2007 et Monaco le 5 octobre 2004.



2.2. Recettes par Etat membre en 2009 en pourcentage⁹

En 2009, 29 Etats membres ont versé des contributions extrabudgétaires au Conseil de l'Europe. Le total de ces recettes s'est monté à 6 414 635 €, la part des dix plus importants donateurs représentant 88,2 % de ce montant. Pour comparaison, en 2008, 33 Etats membres ont fait des contributions volontaires, pour un total de 6 481 939 €. Le volume total des contributions volontaires reçues des Etats membres est donc resté stable, en dépit de la conjoncture économique mondiale difficile. La diminution du nombre de donateurs – il y en a eu quatre de moins en 2009 – est relativement préoccupante. Des efforts seront faits afin d'y remédier pour les années à venir.

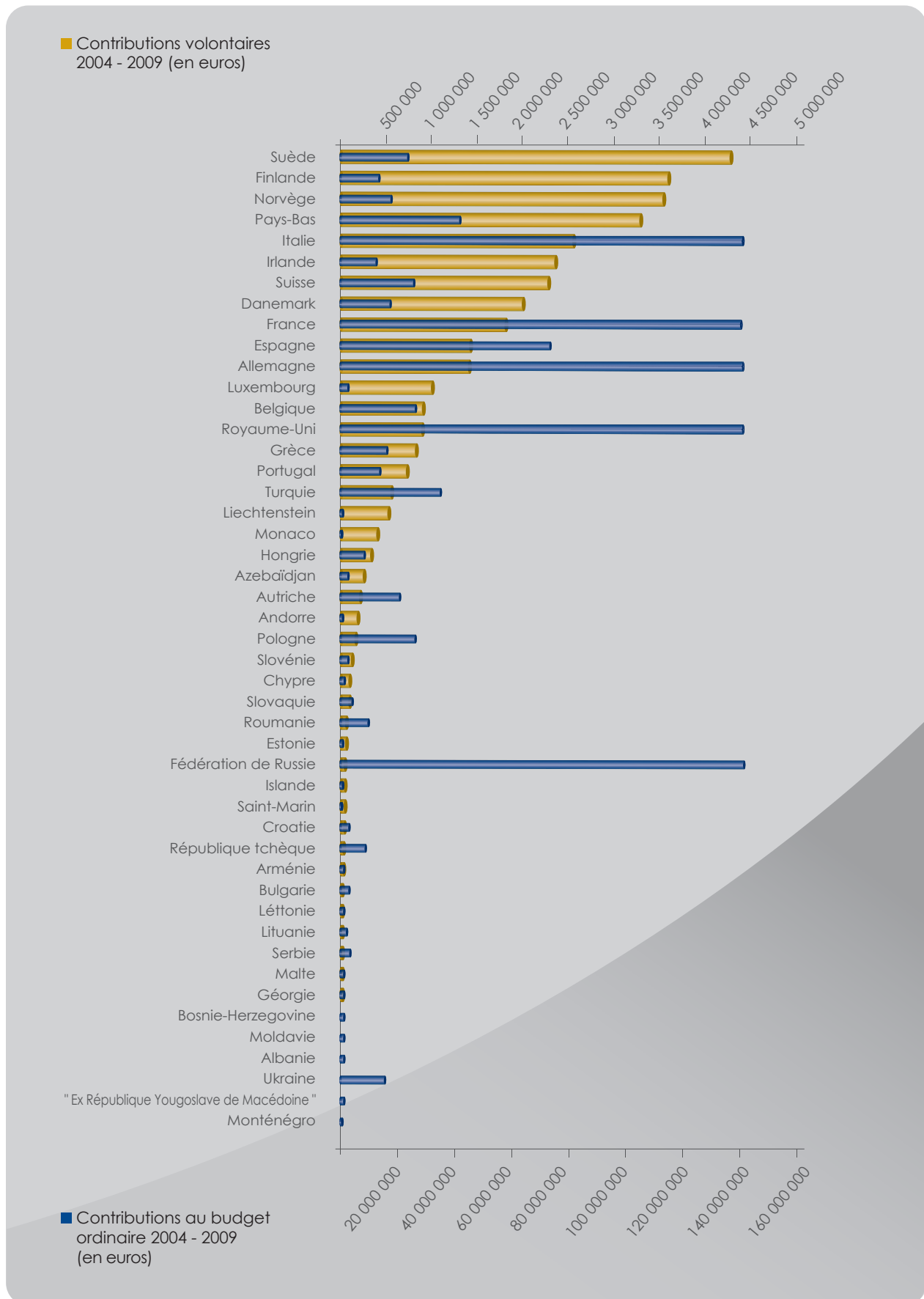
⁸Les Etats membres dont les contributions volontaires au cours de la période 2004 - 2009 représentent moins de 0,10 % du total n'apparaissent pas sur ce graphique. Un profil détaillé de tous les Etats membres figure en annexe.
⁹Les Etats membres dont les contributions volontaires se sont montées à moins de 0,10 % du total des contributions volontaires en 2009 n'apparaissent pas sur ce graphique. Un profil détaillé de tous les Etats membres figure en annexe.

2.3. Recettes par rapport aux contributions au budget ordinaire 2004 à 2009¹⁰

L'histogramme ci-dessous montre le total des contributions volontaires versées par chacun des Etats membres au cours de la période 2004-2009 par rapport à leur contribution

au budget ordinaire. Il illustre la différence entre les contributions volontaires versées par chaque Etat membre et sa contribution obligatoire au budget ordinaire calculée confor-

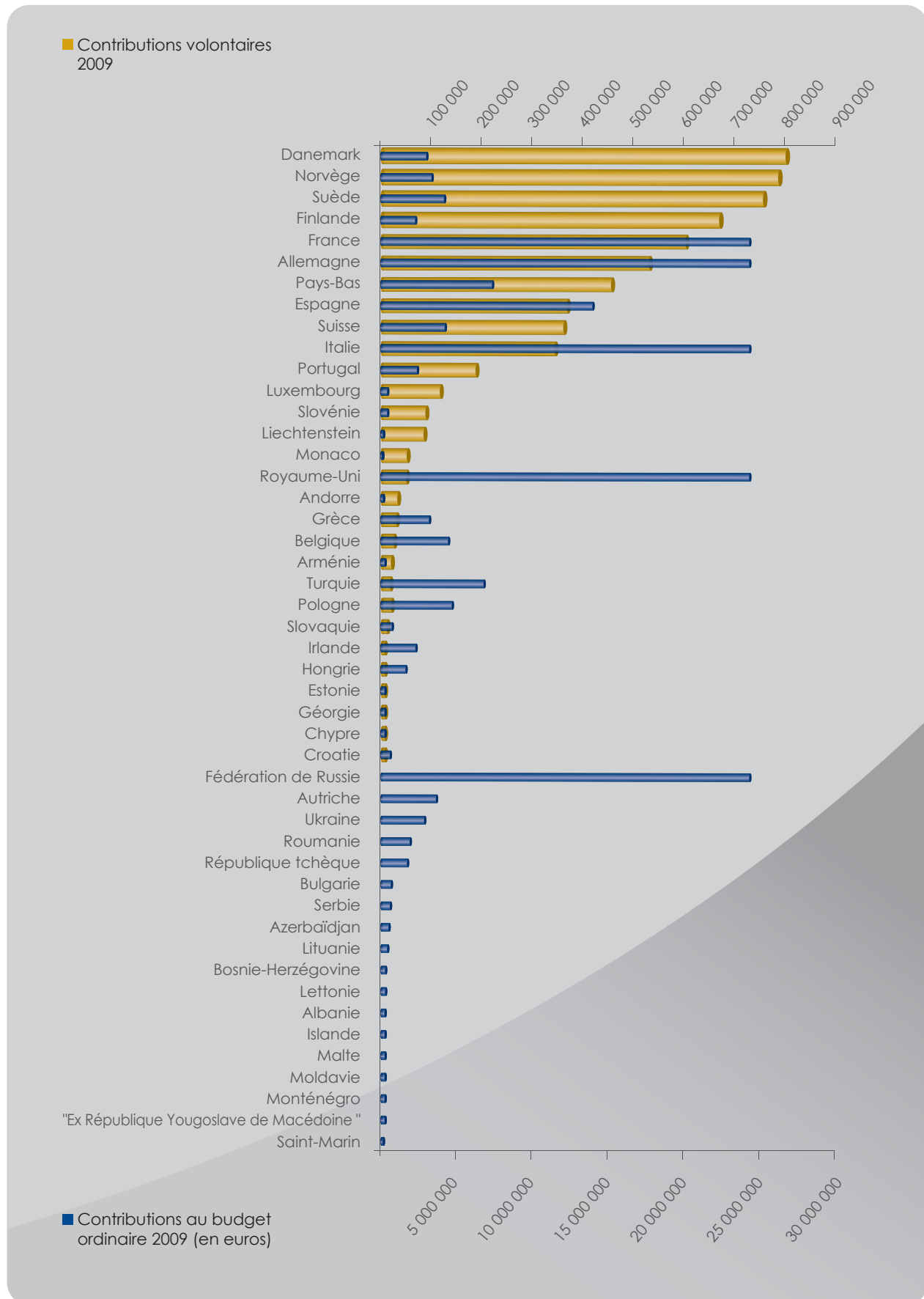
mément à la Résolution (94)31 et compte tenu de sa population et de son produit intérieur brut.



¹⁰ N.B. : Le Monténégro a adhéré au Conseil de l'Europe le 11 mai 2007 et Monaco le 5 octobre 2004.

2.4. Recettes par rapport aux contributions au budget ordinaire 2009

L'histogramme ci-dessous illustre le total des contributions volontaires reçues de chacun des Etats membres pour la seule année 2009, là encore par rapport à leur contribution respective au budget ordinaire.

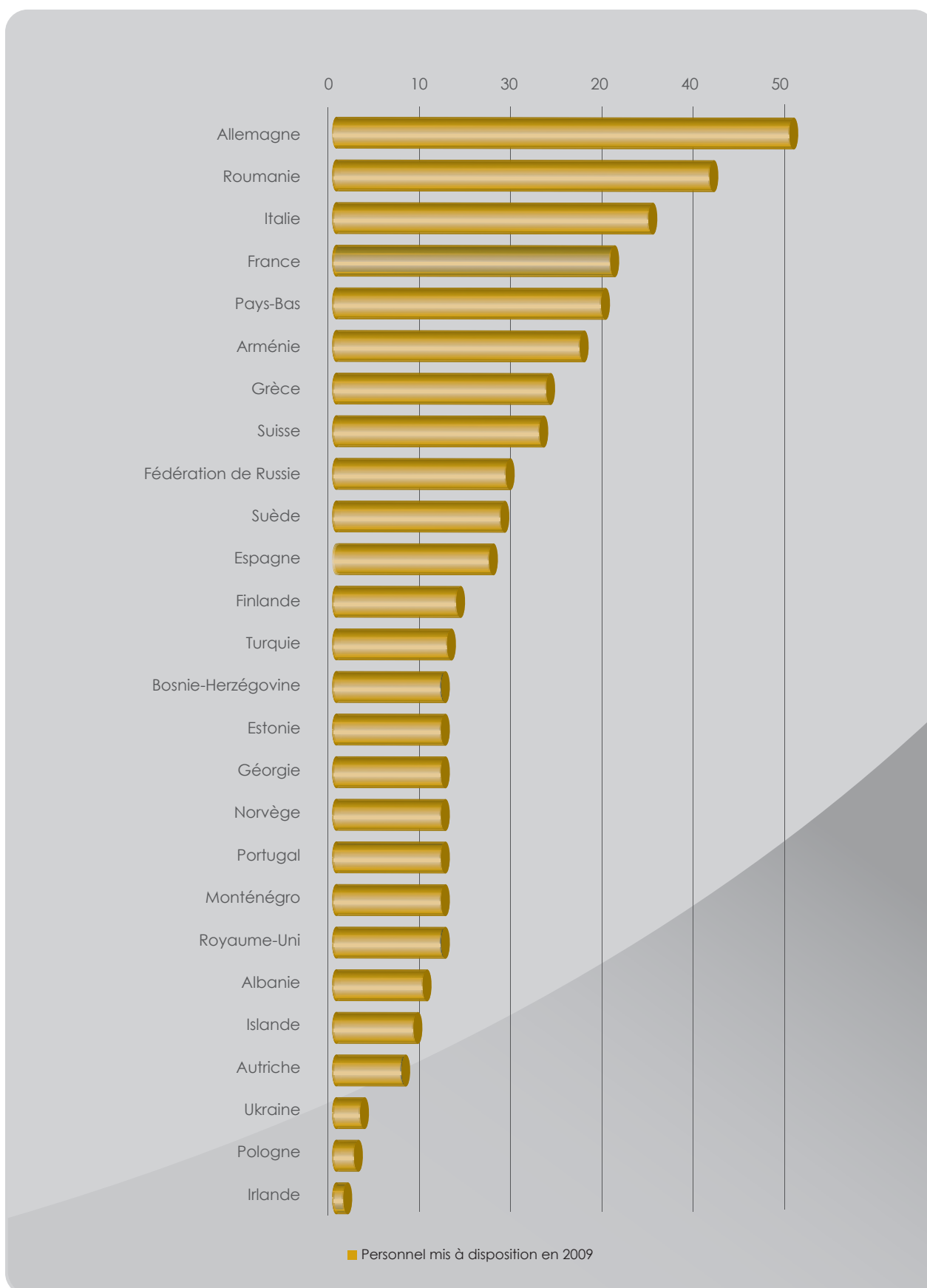


2.5. Personnel mis à la disposition du Conseil de l'Europe

Plusieurs Etats membres font également des contributions non monétaires en mettant des fonctionnaires nationaux à la disposition de l'Organisation. Ces mises à disposition n'entrent pas dans la définition

des contributions volontaires à des fins comptables. Toutefois, certains Etats membres considérant la mise à disposition de fonctionnaires nationaux comme un complément à leurs contributions volontaires, ces

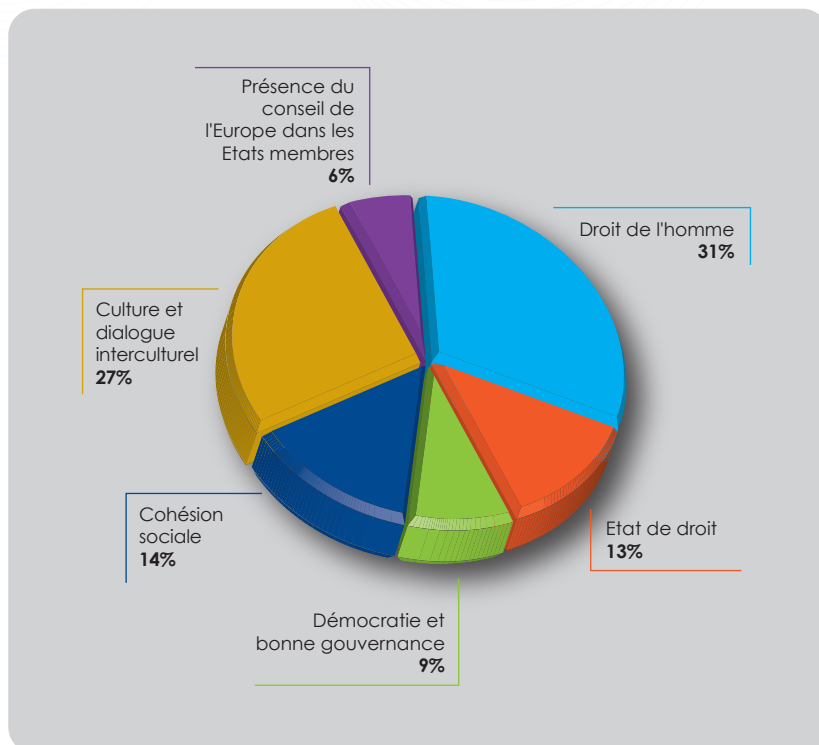
informations sont incluses au présent document. Le graphique ci-dessous indique les mises à disposition par Etat membre en nombre de mois en 2009.



3. Contributions volontaires par chapitre du Programme d'activités

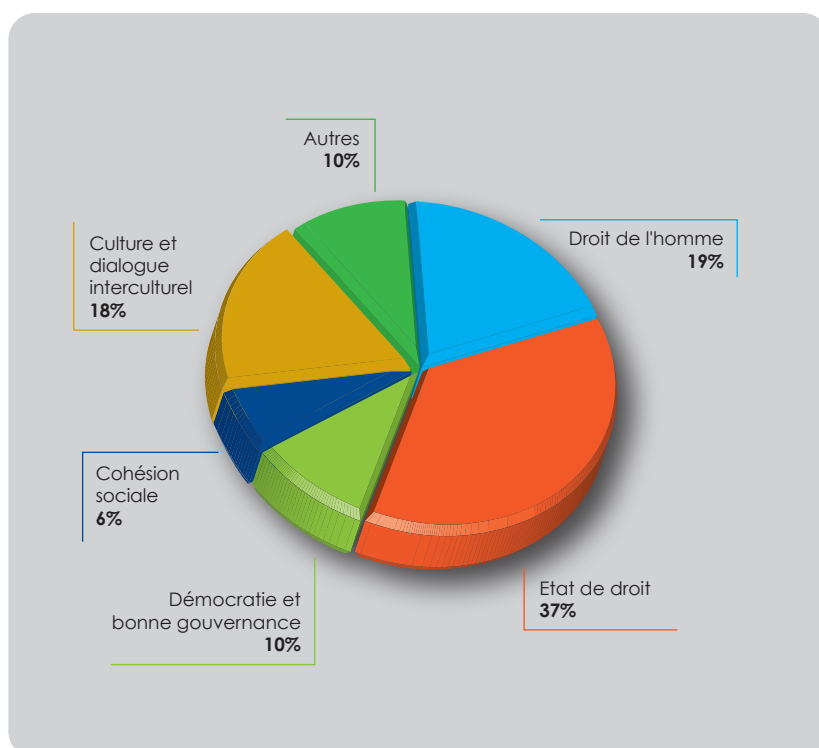
3.1. Utilisation du budget ordinaire : recettes par chapitre du Programme d'activité en 2009

La figure ci-contre illustre la répartition des recettes du budget ordinaire 2009 entre les différents chapitres du Programme d'activités, la part la plus importante étant consacrée aux chapitres Droit de l'homme (31%) et Culture et dialogue interculturel (27%).



3.2. Recettes totales par chapitre en 2009¹¹

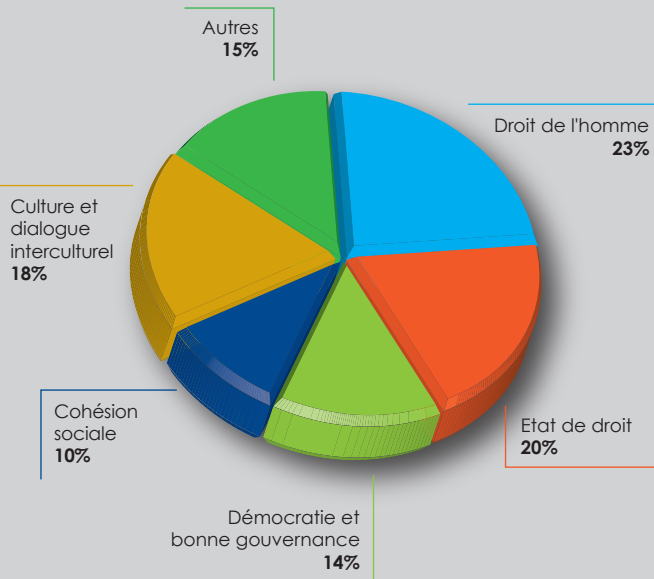
En comparaison, la répartition du total des contributions volontaires reçues de l'ensemble des donateurs en 2009 montre la priorité donnée au chapitre Etat de droit (37%), suivi par le chapitre Droit de l'homme (19%).



¹¹La catégorie « Autres » comprend les projets qui n'entrent pas dans le Programme d'activités financé par le budget ordinaire.

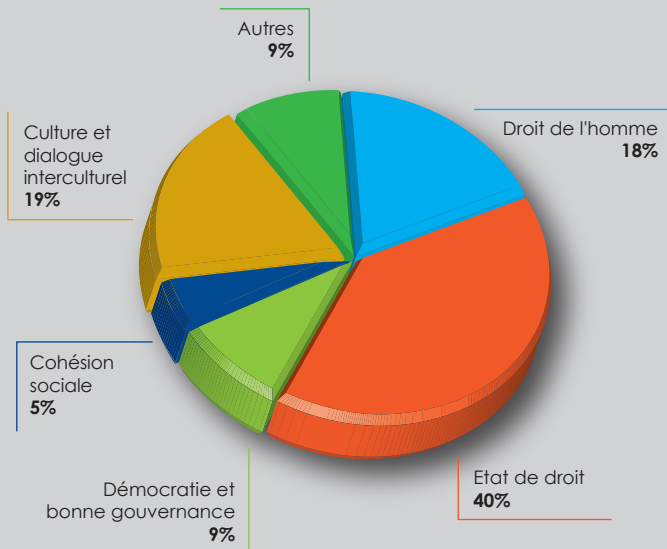
3.3. Recettes des Etats membres par chapitre en 2009¹²

Si l'on considère uniquement les contributions volontaires des Etats membres par chapitre pour l'année 2009, il apparaît que les ressources supplémentaires pour les chapitres Droits de l'homme et Etat de droit sont pratiquement identiques.



3.4. Recettes par chapitre en 2009 provenant de donateurs autres que les Etats membres

Les contributions volontaires reçues en 2009 de donateurs autres que les Etats membres ont été allouées prioritairement au chapitre Etat de droit (40%). Il est rappelé que les Programmes conjoints avec l'Union européenne représentent 81,5 % de cette catégorie de donateurs.



¹² La catégorie « Autres » comprend des projets qui n'entrent pas dans le Programme d'activités financé par le budget ordinaire.

Conclusion

En valeur nominale, les contributions volontaires au Conseil de l'Europe ont plus que doublé depuis 2001, alors que, sur la même période, le budget ordinaire de l'Organisation a été soumis à une politique de croissance zéro en termes réels. Le poids relatif des contributions volontaires dans le financement du Programme d'activités s'est donc renforcé ces dernières années. L'enveloppe supplémentaire fort bienvenue de 28,9 millions € reçue par le Conseil de l'Europe en 2009 au titre des contributions volontaires (18,3 millions € dans le cadre des Programmes conjoints avec l'Union européenne, 6,4 millions € versés par les Etats membres et 4,1 millions € provenant d'autres sources) représente une augmentation de 40 % du budget ordinaire pour le financement du Programme d'activités, ce qui a permis de renforcer plusieurs projets en cours et de lancer ou concevoir plusieurs autres projets approuvés, venant en compléter ou prolonger d'autres. Néanmoins, étant donné que seulement 15 % des projets supplémentaires approuvés par le Comité des Ministres sont intégralement financés, les priorités fixées sont loin d'être respectées. Environ 48 % des projets 2009 approuvés par le Comité des Ministres et pour lesquels des contributions volontaires étaient nécessaires n'ont pas reçu un financement atteignant le seuil minimal requis pour être lancés. Il est donc capital que des efforts supplémentaires soient faits si l'on veut que les ambitions fixées pour le Conseil de l'Europe se réalisent.

La grande dépendance du Conseil à l'égard des contributions volontaires pour soutenir les programmes de coopération à destination de pays donnés – programmes qui sont considérés par le Comité des Ministres comme une grande priorité politique pour l'Organisation – fait apparaître clairement les limites du financement actuel par le budget de base, axé sur les priorités statutaires, normatives et de suivi, de nature impérative. Les programmes à destination de pays donnés ont pour but d'aider les Etats membres concernés à satisfaire à des engagements formels, dont beaucoup ont été pris lors de l'adhésion à l'Organisation et dont la nature même confère au Conseil de l'Europe un rôle, pour ne pas dire un poids, unique. L'Organisation n'offre pas seulement un cadre robuste pour ce type d'activités basées sur son expérience normative et les résultats et conclusions de ses mécanismes de monitoring, mais elle offre aussi un investissement rentable avec son réseau étendu d'experts nationaux et

son Secrétariat permanent. De plus, l'intérêt de travailler avec les Etats membres sur les engagements qu'ils ont souscrits donne à l'Organisation un avantage comparatif inégalé sur les autres formes d'assistance, comme en témoignent de manière répétée depuis une vingtaine d'années les accords bilatéraux conclus avec les donateurs et la coopération instaurée in situ.

Ces cinq dernières années, l'Union européenne est devenue la source la plus importante de contributions volontaires, essentiellement dans le cadre des Programmes conjoints. En 2009, ces derniers ont représenté 64 % de l'ensemble des contributions volontaires reçues. L'analyse sectorielle de l'affectation des contributions montre que les priorités du budget ordinaire et celles des donateurs individuels ou groupes de donateurs diffèrent.

L'augmentation de la part des contributions volontaires provenant

de sources autres que l'Union européenne observée en 2009 est une évolution positive vers une plus grande diversification des donateurs et rend le Conseil de l'Europe moins dépendant des priorités thématiques et régionales de l'Union européenne, même s'il est logique que les priorités des deux organisations se recoupent largement. L'un des faits marquants en 2009 a été la première contribution reçue du Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme qui, bien que financé par un nombre limité d'Etats membres¹⁴, a été classé dans la catégorie « autres » donateurs aux fins de la présente analyse. La tendance récente à la conclusion d'accords pluriannuels assortis de financements par des agences nationales de coopération pour le développement, notamment en Suède et en Suisse, est à saluer tout particulièrement. Etant donné le nombre important de projets d'intervention non financés dans des pays figurant sur la liste des bénéficiaires d'APD¹⁵, cette importante source de financement présente un fort potentiel de croissance.

Pour la mise en œuvre de son Programme d'activités, le Conseil de l'Europe accepte des contributions volontaires de la part d'Etats membres, d'Etats observateurs et d'Etats non membres, d'organisations internationales, de fondations, du secteur privé et de particuliers qui partagent ses valeurs et ses objectifs. Pour plus d'informations sur les modalités de contribution au Conseil de l'Europe, merci de contacter les instances et personnes suivantes au Secrétariat :

Mobilisation des ressources
et Relations avec les donateurs
Direction générale de la Démocratie
et des Affaires politiques
RMU_voluntarycontributions@coe.int

M. Matthew Barr
Tél. +33 (0)38841-2165
Matthew.Barr@coe.int

Mme Jennifer Trudeau
Tél. +33 (0)38841-2156
Jennifer.Trudeau@coe.int

Mme Anne-Cécile Joubert
Tél. +33 (0)39021-5116
Anne-Cecile.Joubert@coe.int

¹⁴ Allemagne, Pays-Bas et Norvège.

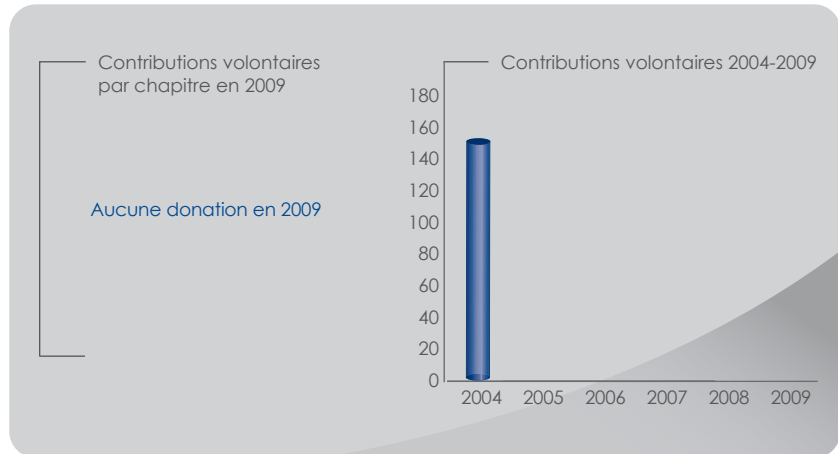
¹⁵ Organisation de Coopération et de Développement économiques – Liste des bénéficiaires de l'Aide publique au développement établie par le Comité d'aide au développement.

1. Profils des donateurs en 2009



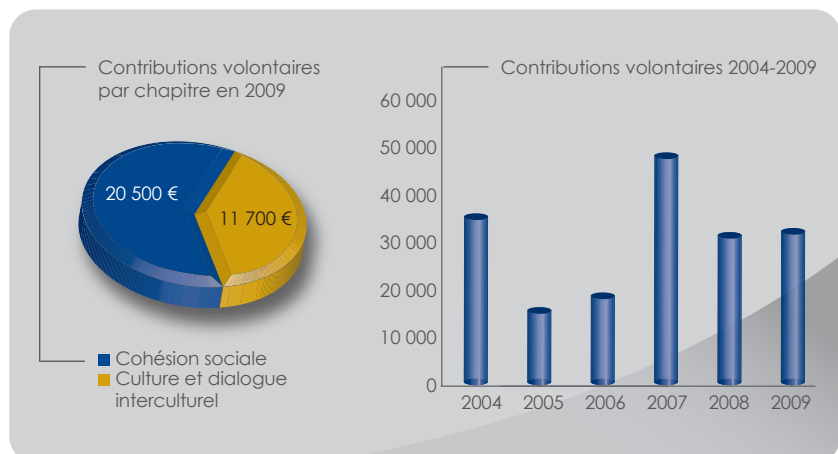
Albanie

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



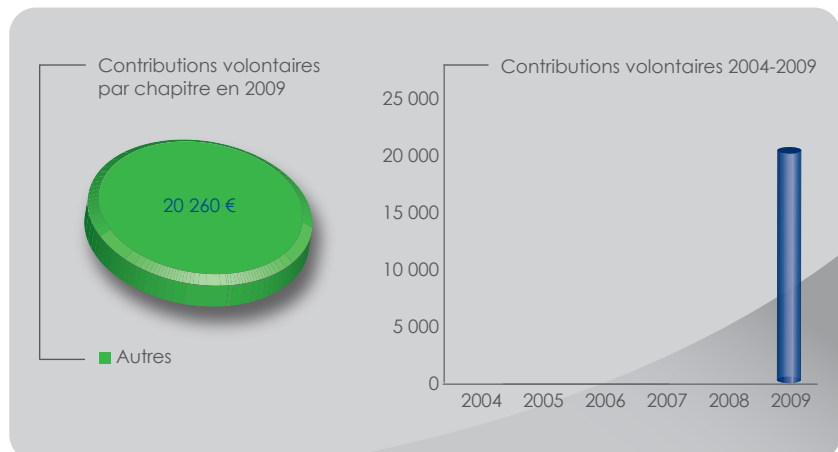
Andorre

Contribution volontaire :
32 200 €
Classement d'État membre :
17/47
Classement par habitant :
3/47



Arménie

Contribution volontaire :
20 260 €
Classement d'État membre :
20/47
Classement par habitant :
15/47





Autriche

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



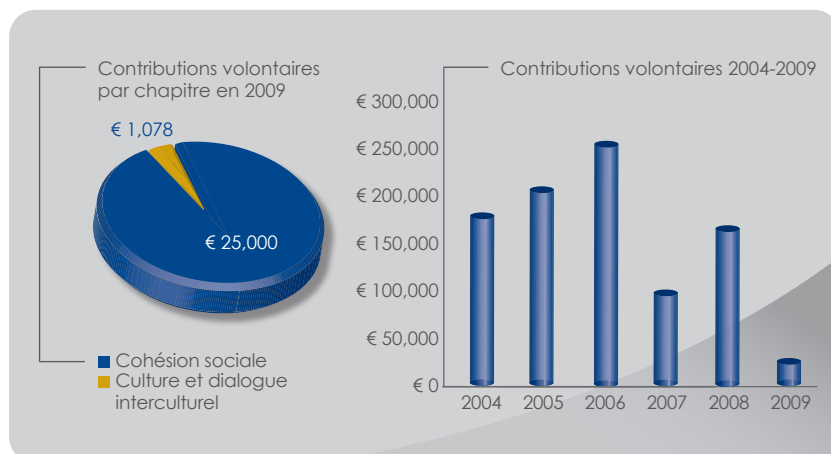
Azerbaïdjan

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



Belgique

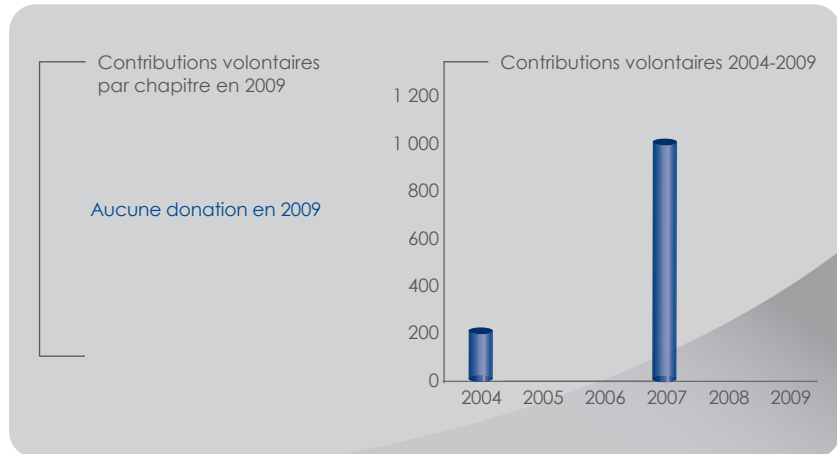
Contribution volontaire :
26 078 €
Classement d'État membre :
19/47
Classement par habitant :
21/47





Bosnie-Herzégovine

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



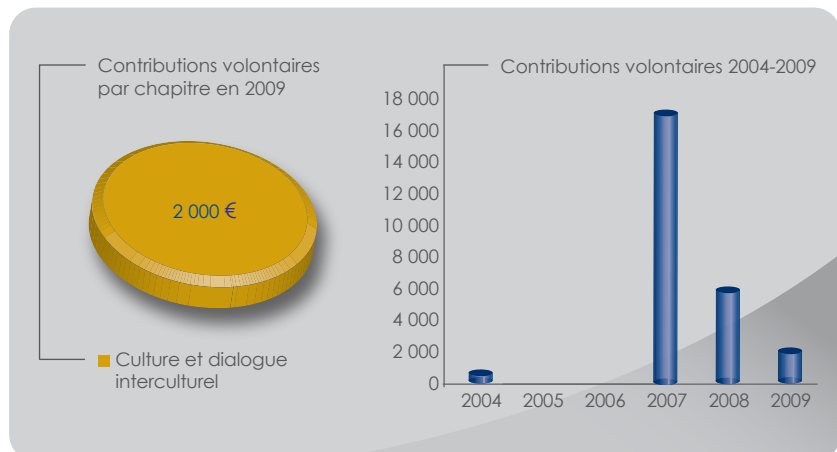
Bulgarie

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



Croatie

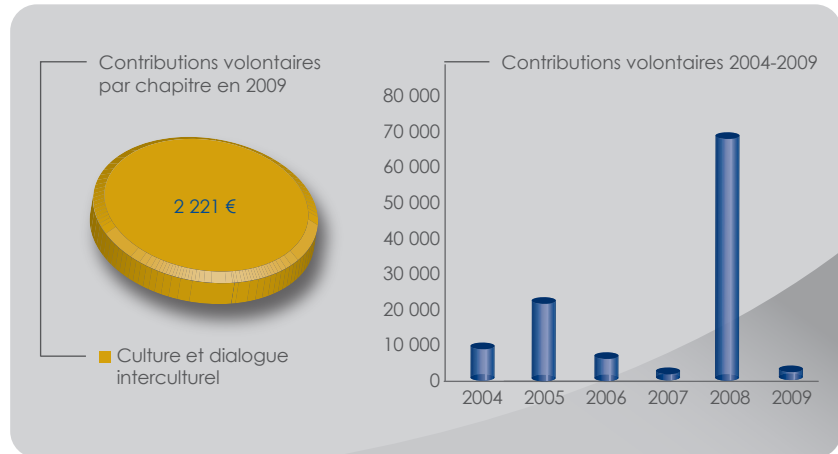
Contribution volontaire :
2 000 €
Classement d'État membre :
29/47
Classement par habitant :
27/47





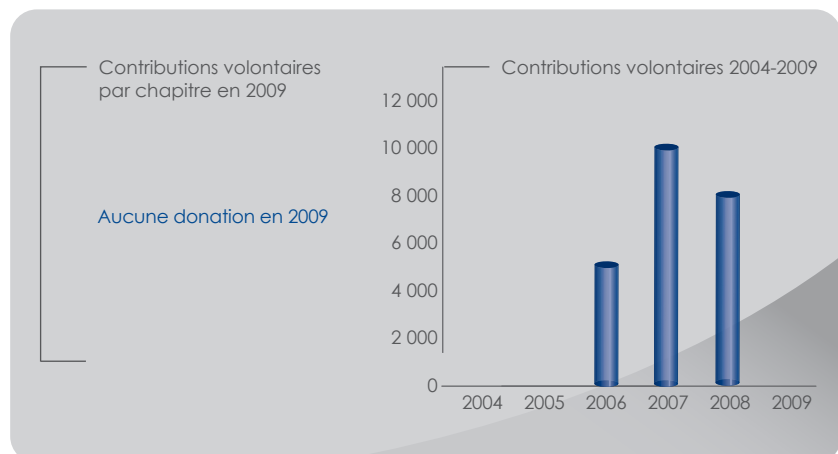
Chypre

Contribution volontaire :
2 221 €
Classement d'État membre :
28/47
Classement par habitant :
19/47



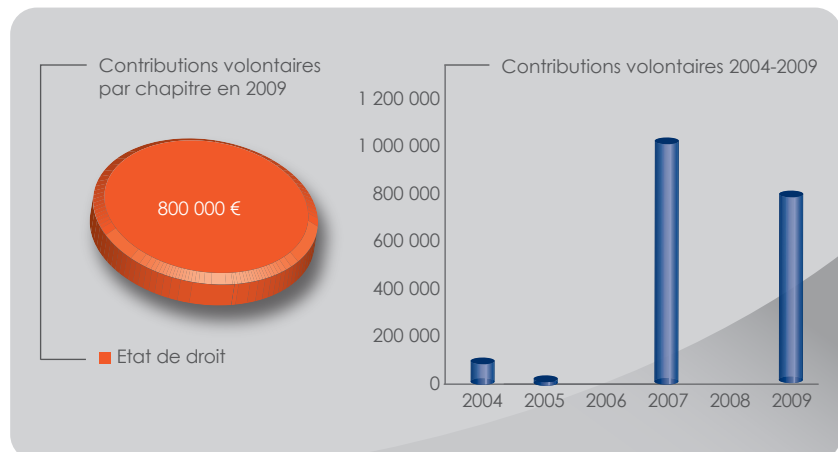
République tchèque

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



Danemark

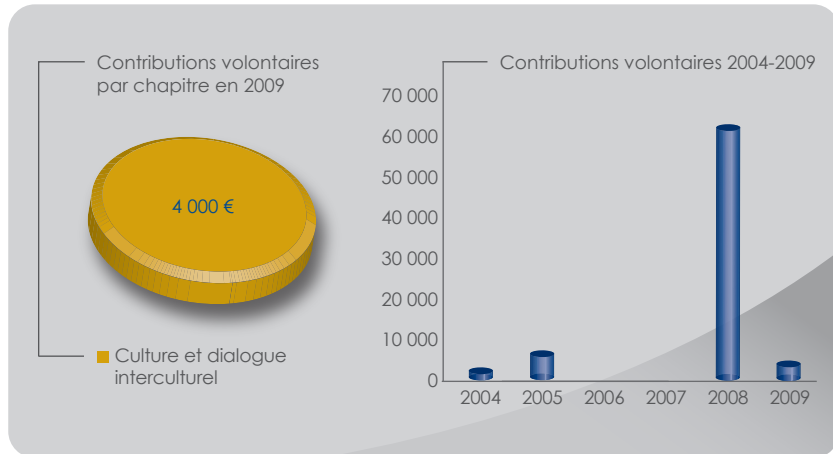
Contribution volontaire :
800 000 €
Classement d'État membre :
1/47
Classement par habitant :
6/47





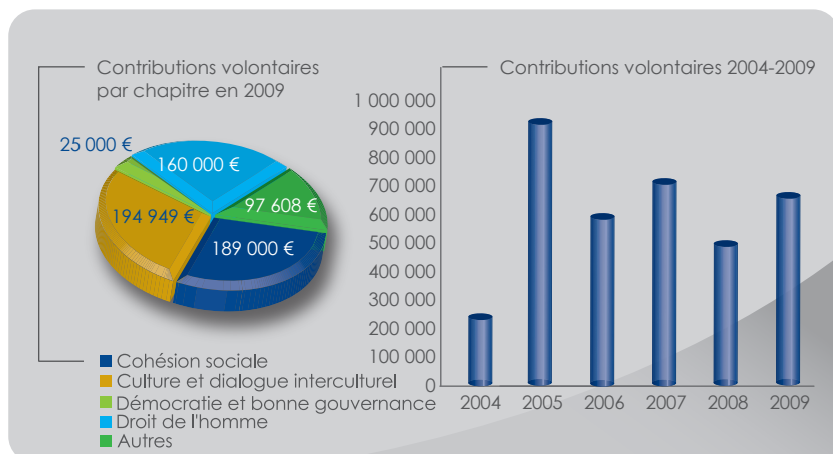
Estonie

Contribution volontaire :
4 000 €
Classement d'État membre :
26/47
Classement par habitant :
18/47



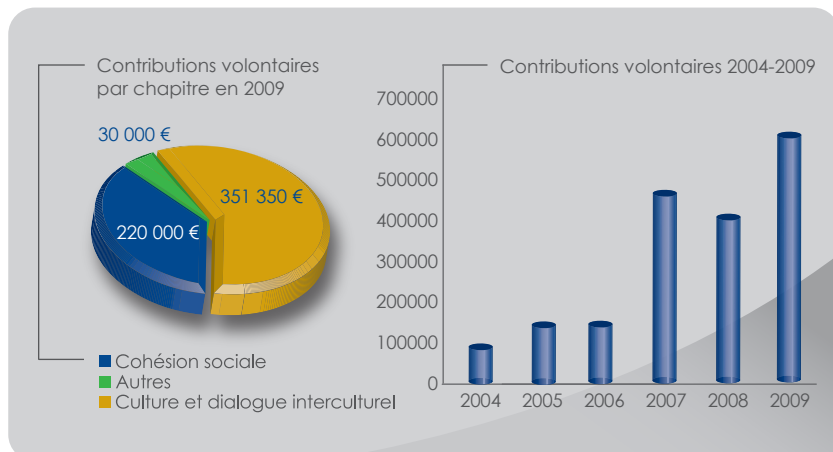
Finlande

Contribution volontaire :
666 557 €
Classement d'État membre :
4/47
Classement par habitant :
7/47



France

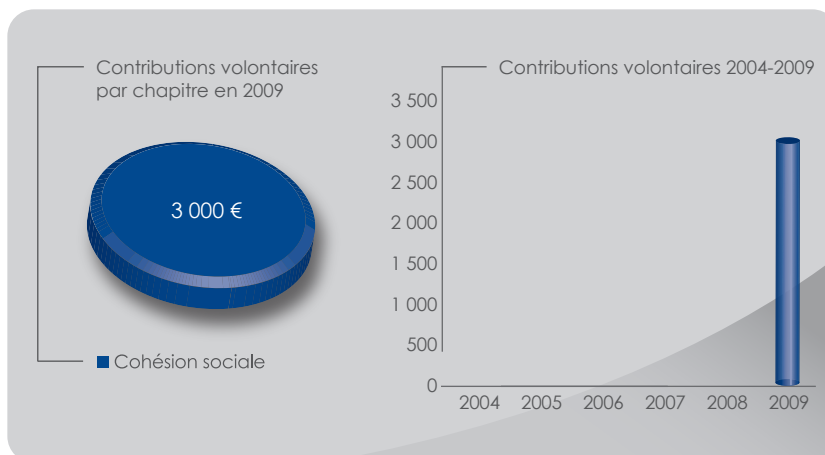
Contribution volontaire :
601 350 €
Classement d'État membre :
5/47
Classement par habitant :
13/47





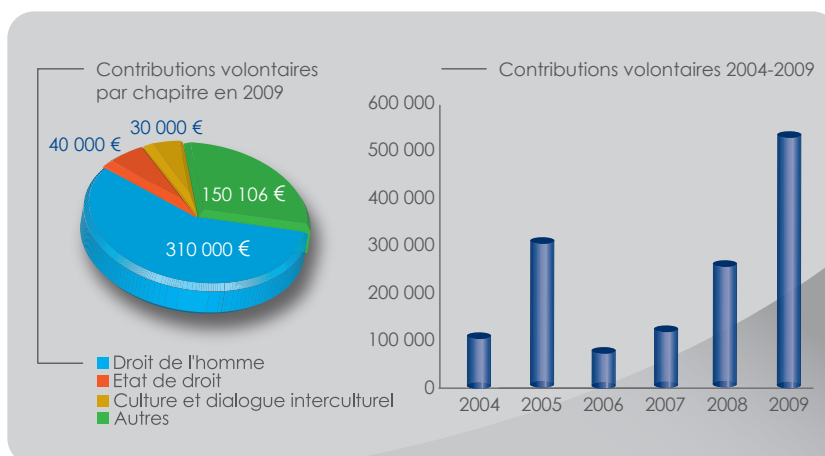
Géorgie

Contribution volontaire :
3 000 €
Classement d'État membre :
27/47
Classement par habitant :
25/47



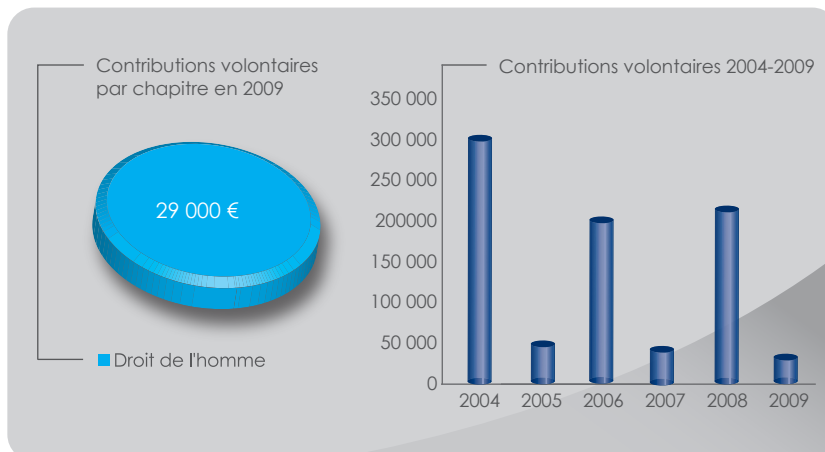
Allemagne

Contribution volontaire :
530 106 €
Classement d'État membre :
6/47
Classement par habitant :
16/47



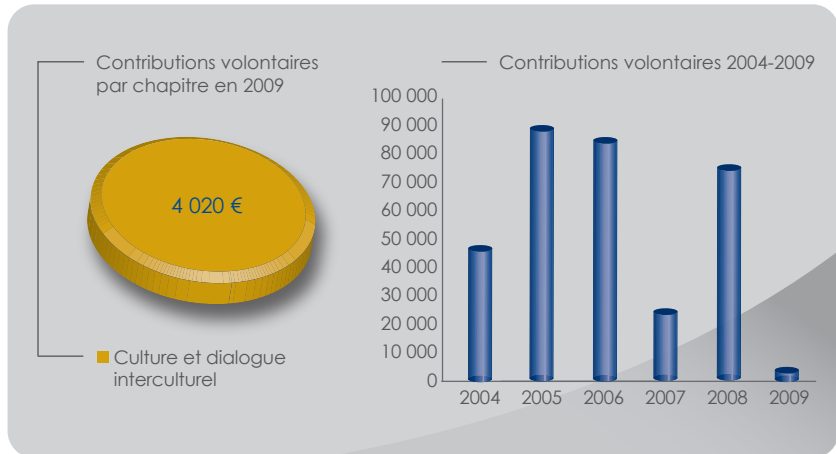
Grèce

Contribution volontaire :
29 000 €
Classement d'État membre :
18/47
Classement par habitant :
20/47



 Hongrie

Contribution volontaire :
4 020 €
Classement d'État membre :
25/47
Classement par habitant :
28/47



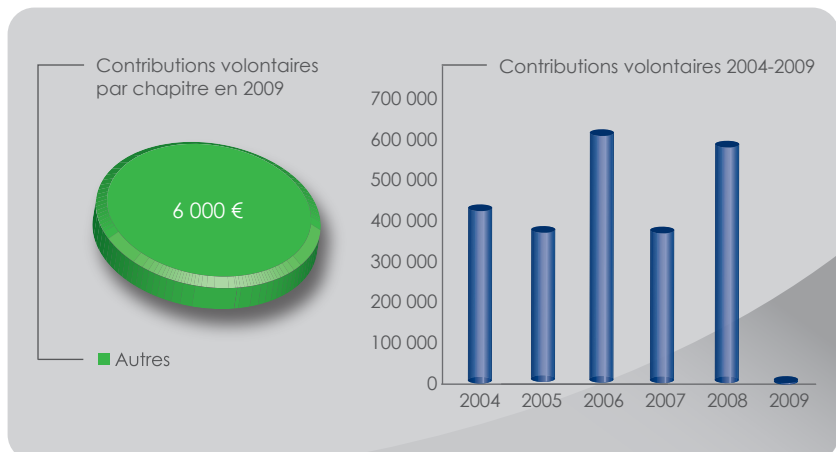
 Islande

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



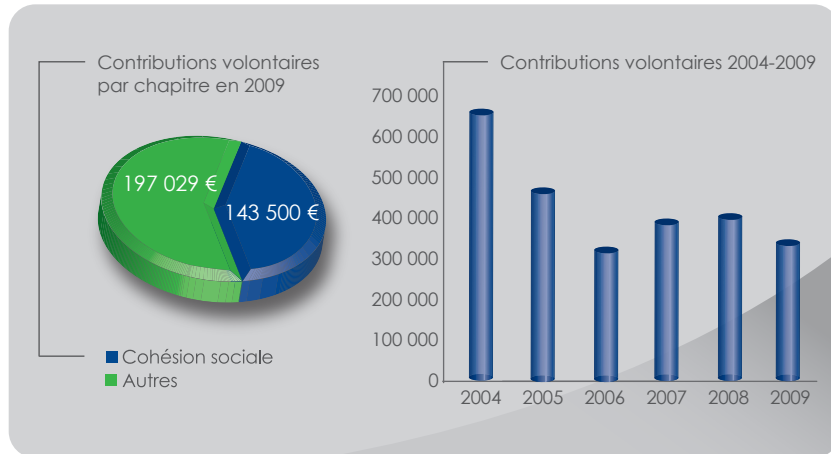
 Irlande

Contribution volontaire :
6 000 €
Classement d'État membre :
24/47
Classement par habitant :
22/47



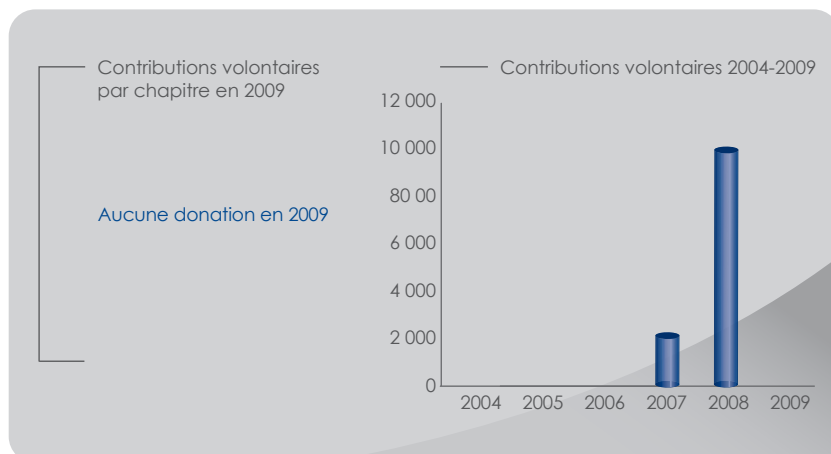
 **Italie**

Contribution volontaire :
 340 529 €
 Classement d'État membre :
 10/47
 Classement par habitant :
 17/47



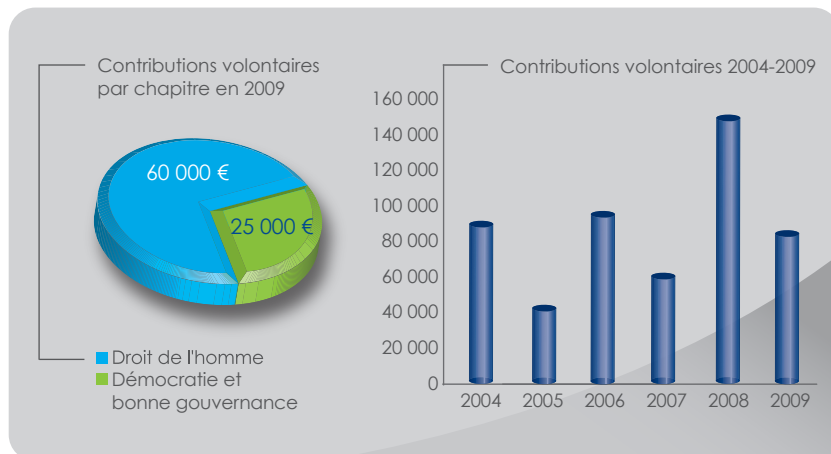
 **Lettonie**

Contribution volontaire :
 aucune
 Classement d'État membre :
 aucune contribution
 Classement par habitant :
 aucune contribution



 **Liechtenstein**

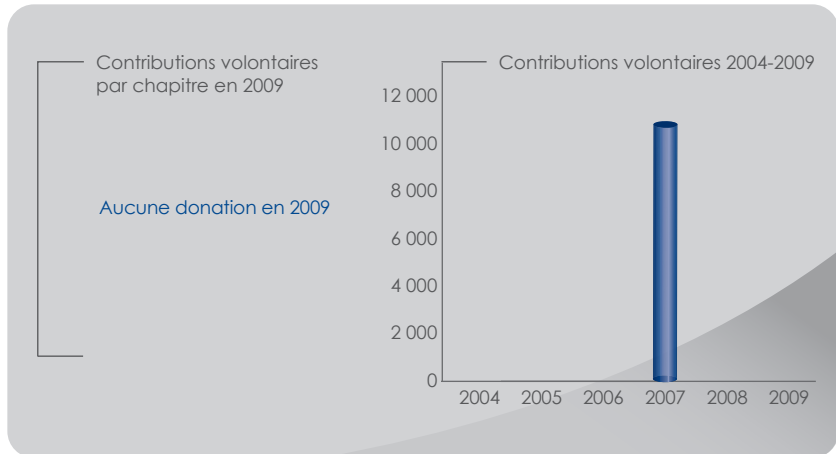
Contribution volontaire :
 85 000 €
 Classement d'État membre :
 14/47
 Classement par habitant :
 1/47





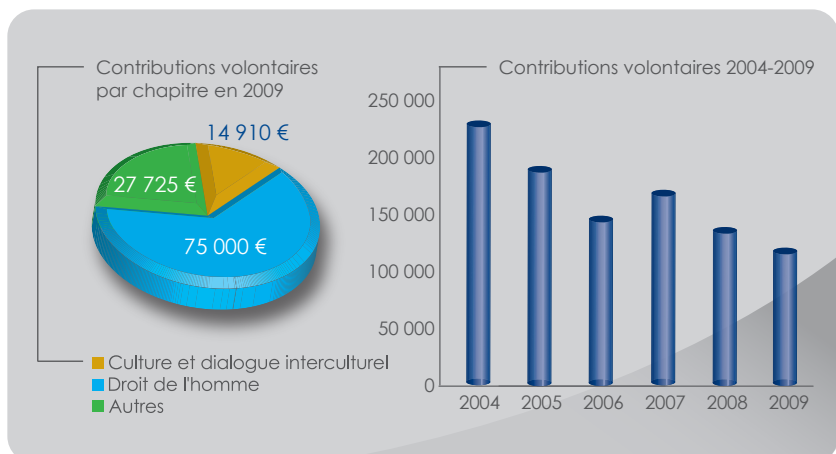
Lituanie

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



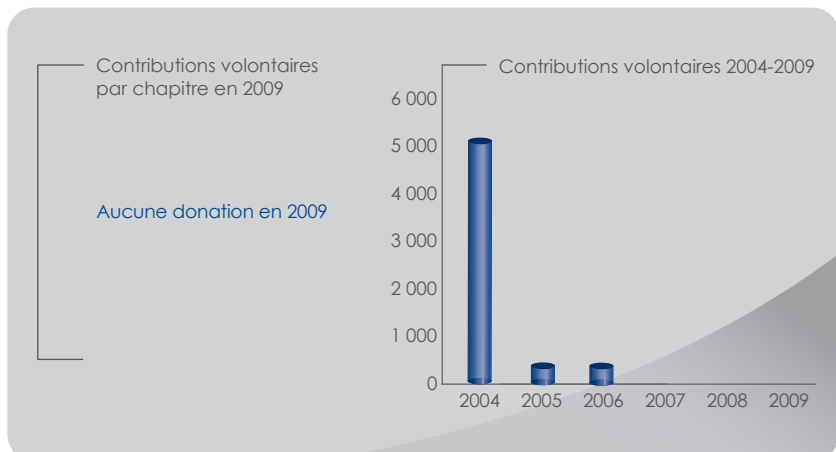
Luxembourg

Contribution volontaire :
117 635 €
Classement d'État membre :
12/47
Classement par habitant :
4/47



Malte

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution





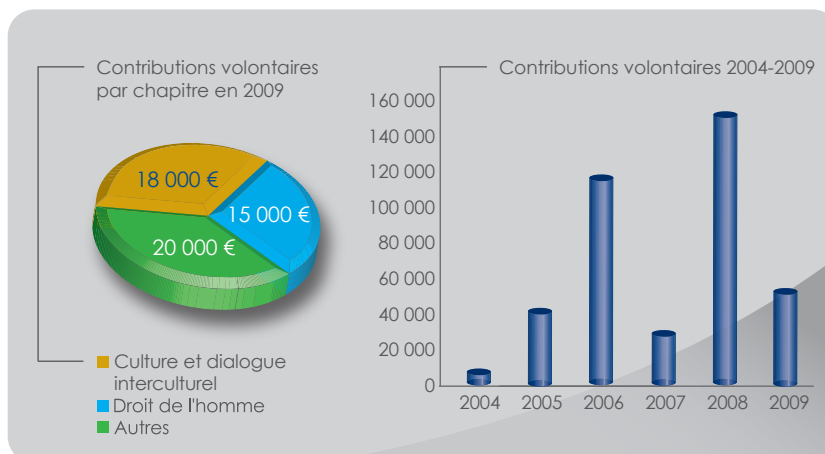
Moldavie

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



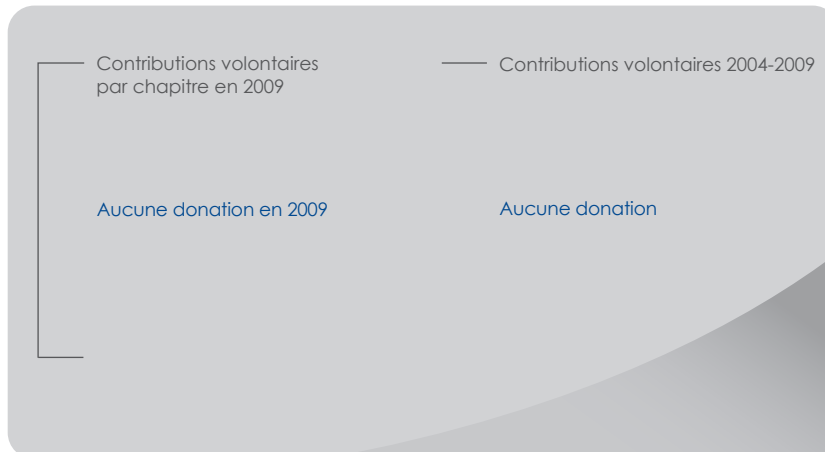
Monaco¹

Contribution volontaire :
53 000 €
Classement d'État membre :
15/47
Classement par habitant :
2/47



Monténégro²

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



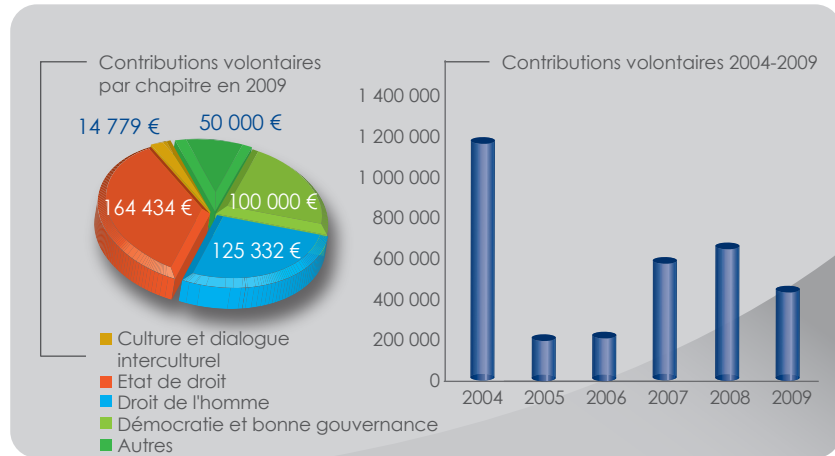
¹N.B. Monaco a adhéré au Conseil de l'Europe le 5 octobre 2004.

²N.B. Le Monténégro a adhéré au Conseil de l'Europe le 11 mai 2007.



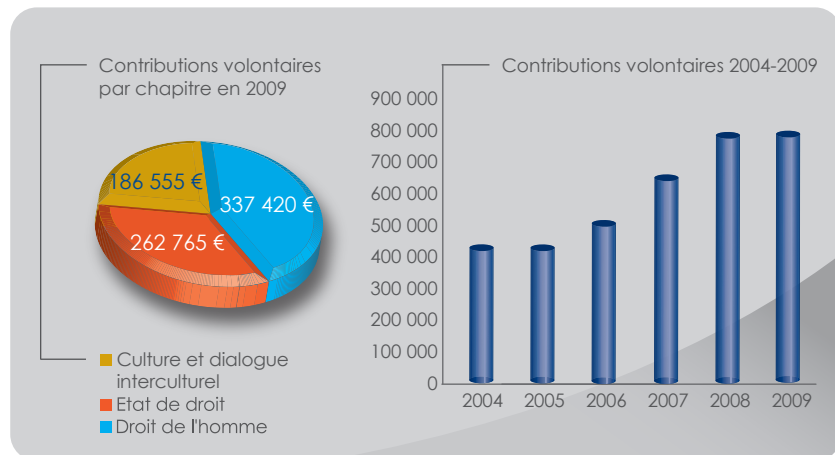
Pays-Bas

Contribution volontaire :
454 545 €
Classement d'État membre :
7/47
Classement par habitant :
11/47



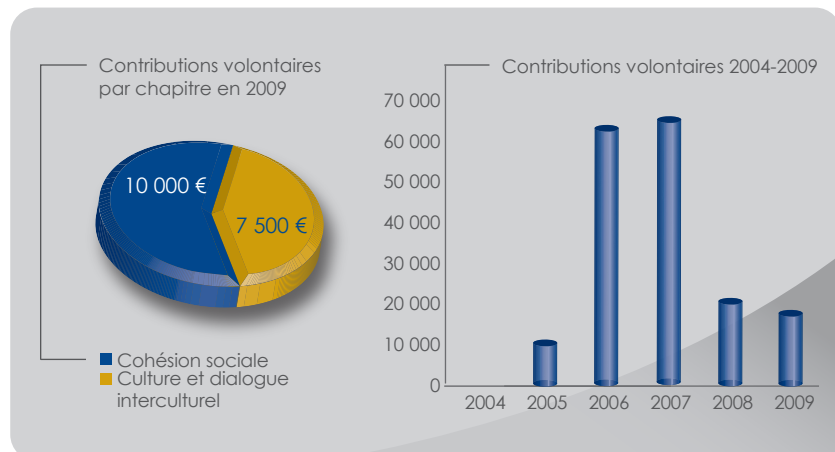
Norvège

Contribution volontaire :
786 730 €
Classement d'État membre :
2/47
Classement par habitant :
5/47



Pologne

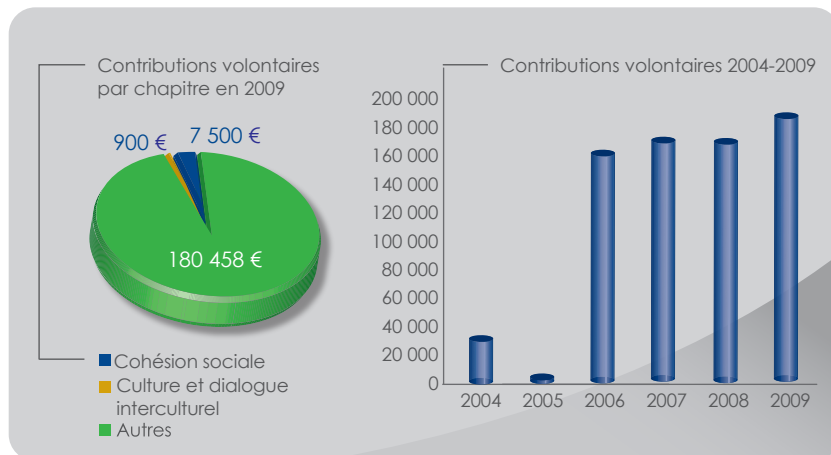
Contribution volontaire :
17 500 €
Classement d'État membre :
22/47
Classement par habitant :
26/47





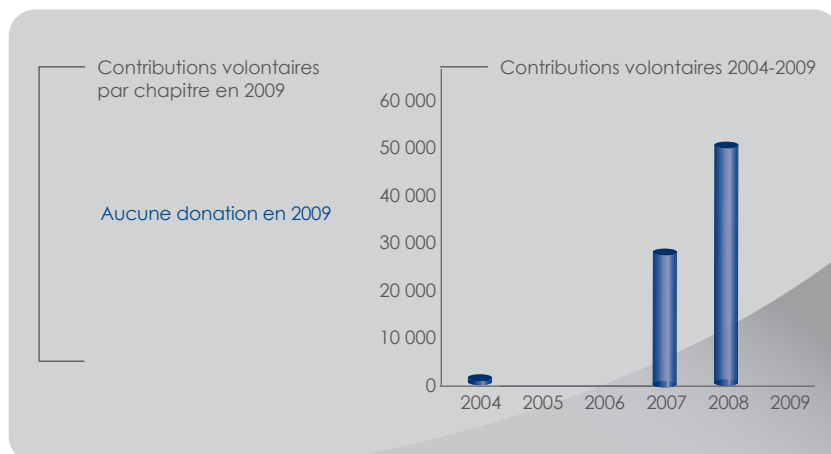
Portugal

Contribution volontaire :
188 858 €
Classement d'État membre :
11/47
Classement par habitant :
12/47



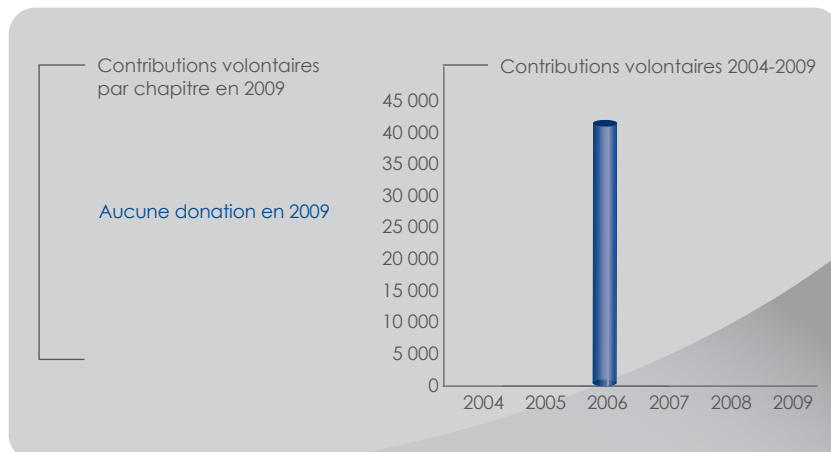
Roumanie

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



Fédération de Russie

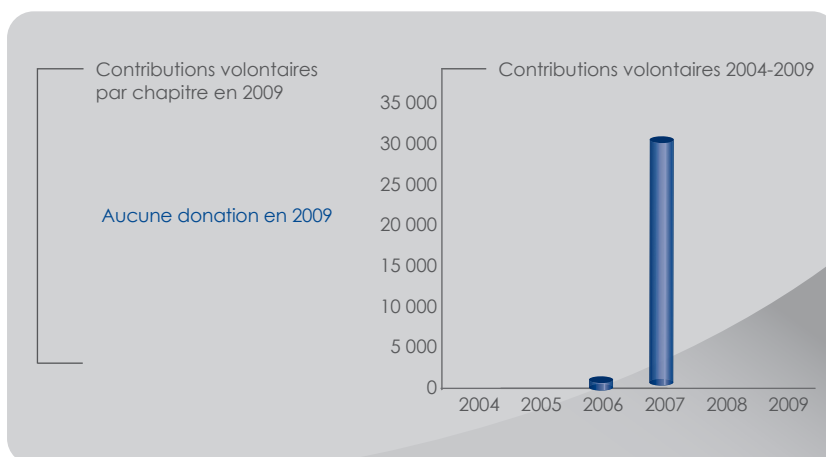
Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution





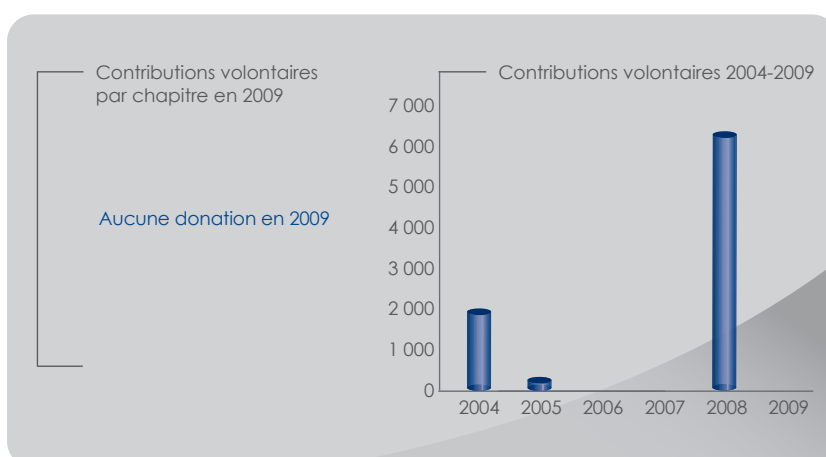
Saint-Marin

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



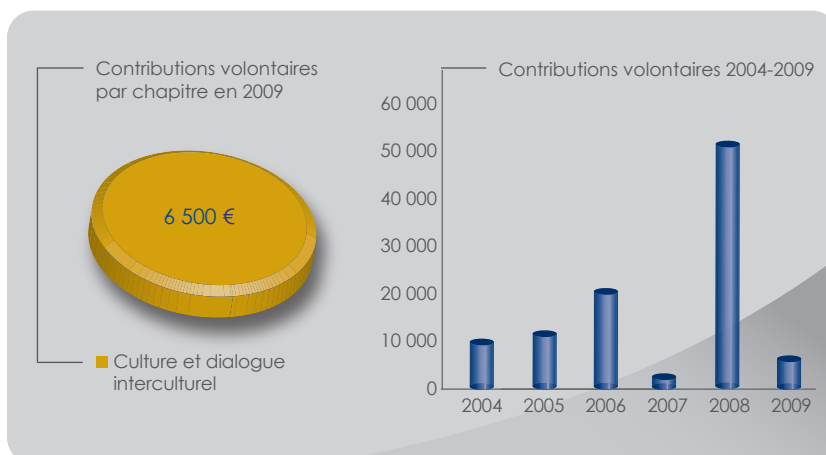
Serbie

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



Slovaquie

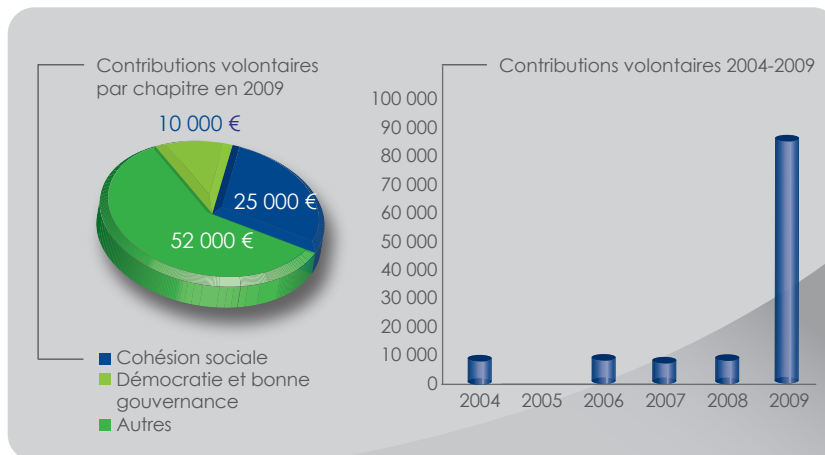
Contribution volontaire :
6 500 €
Classement d'État membre :
23/47
Classement par habitant :
23/47





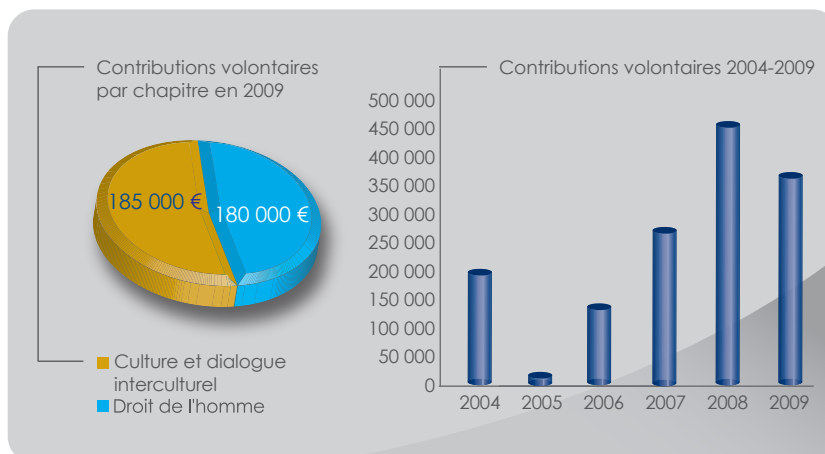
Slovénie

Contribution volontaire :
87 000 €
Classement d'État membre :
13/47
Classement par habitant :
10/47



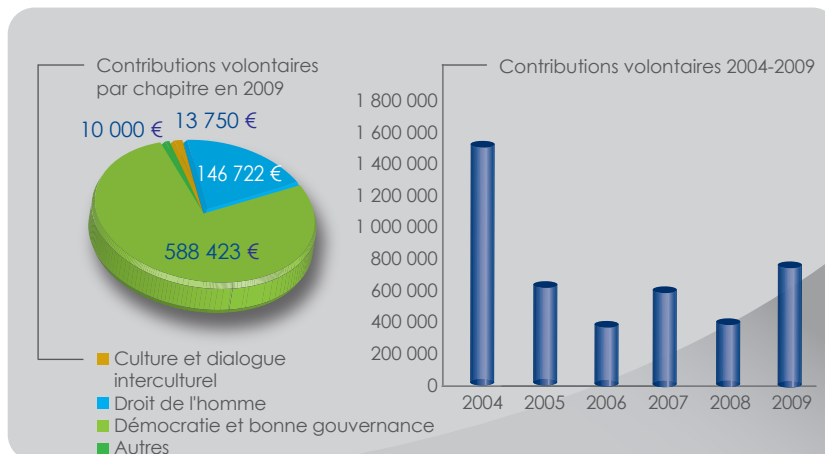
Espagne

Contribution volontaire :
365 600 €
Classement d'État membre :
8/47
Classement par habitant :
14/47



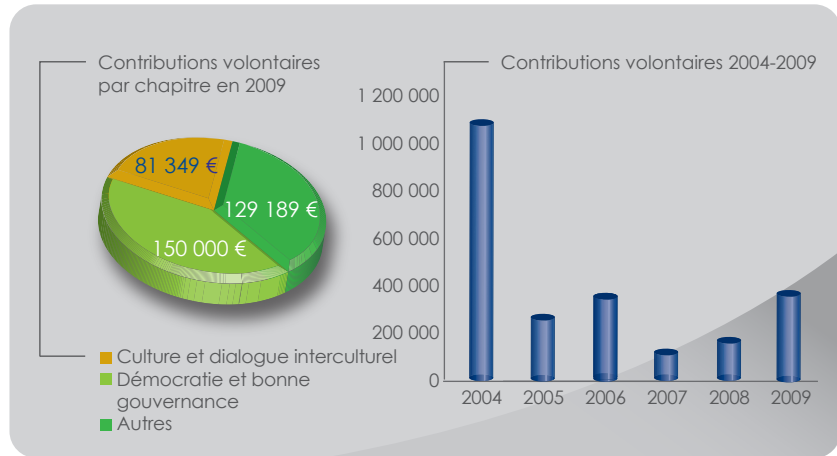
Suède

Contribution volontaire :
758 894 €
Classement d'État membre :
3/47
Classement par habitant :
8/47



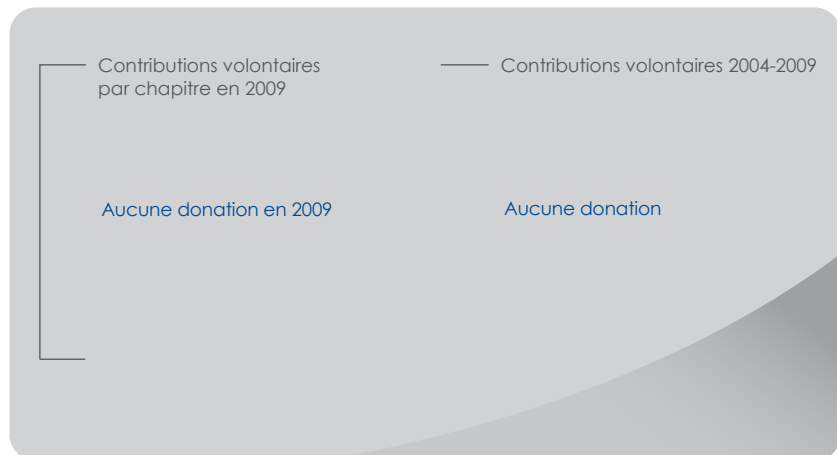
 Suisse

Contribution volontaire :
360 538 €
Classement d'État membre :
9/47
Classement par habitant :
9/47



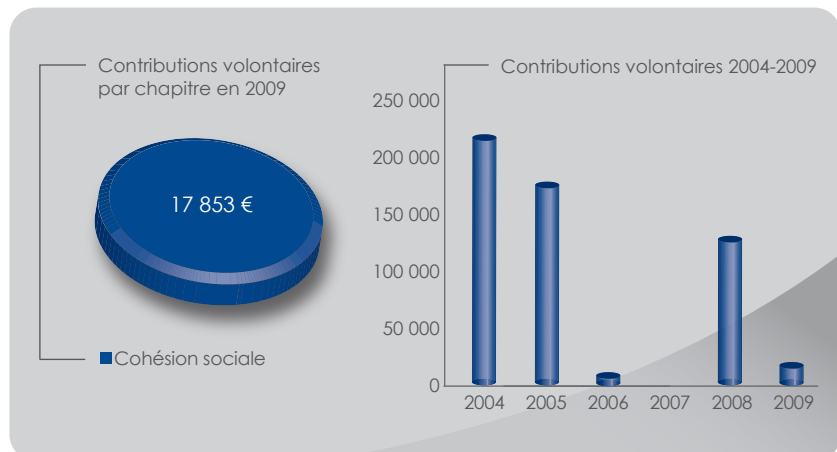
 " L'ex République yougoslave de Macédoine "

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



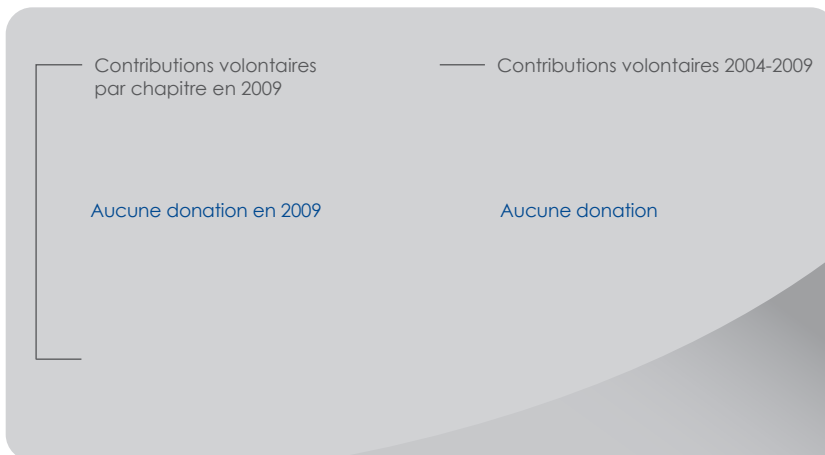
 Turquie

Contribution volontaire :
17 853 €
Classement d'État membre :
21/47
Classement par habitant :
29/47



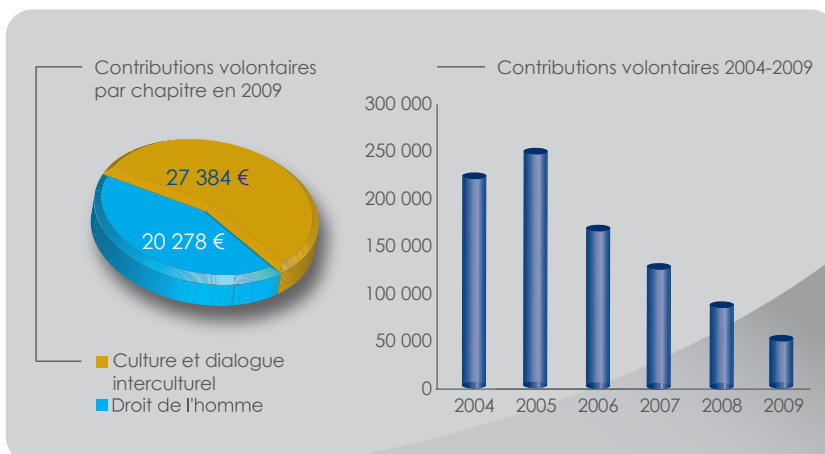
 **Ukraine**

Contribution volontaire :
aucune
Classement d'État membre :
aucune contribution
Classement par habitant :
aucune contribution



 **Royaume-Uni**

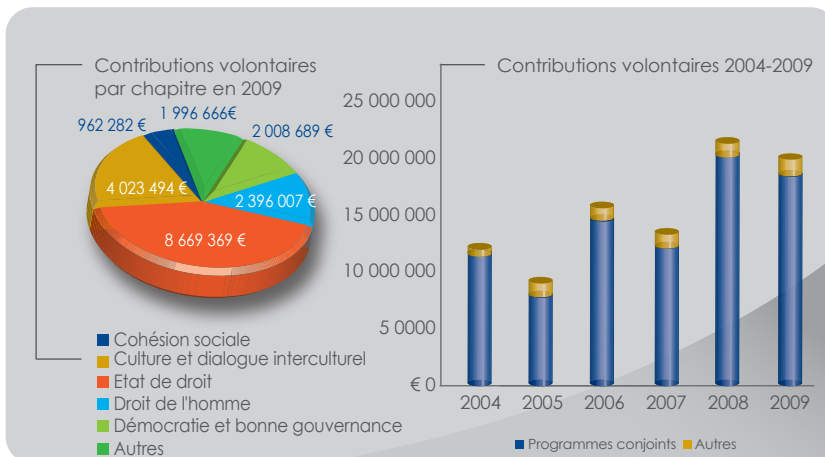
Contribution volontaire :
47 662 €
Classement d'État membre :
16/47
Classement par habitant :
24/47



Union européenne 2009

 **Union européenne**

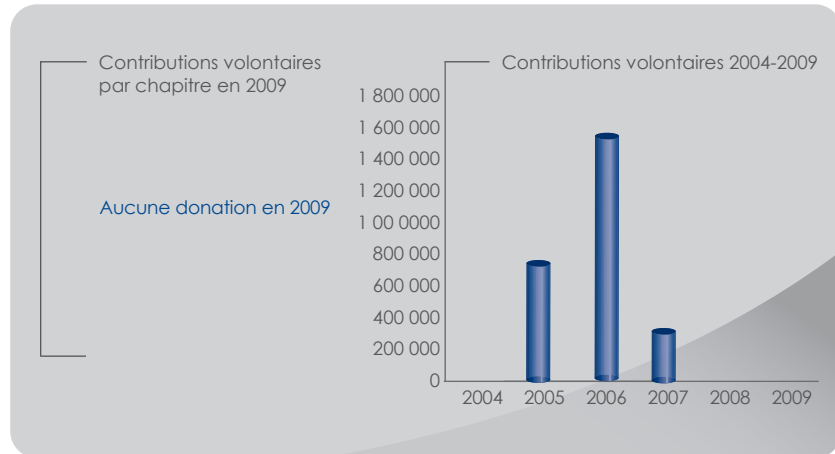
Contribution volontaire :
20 076 507 €





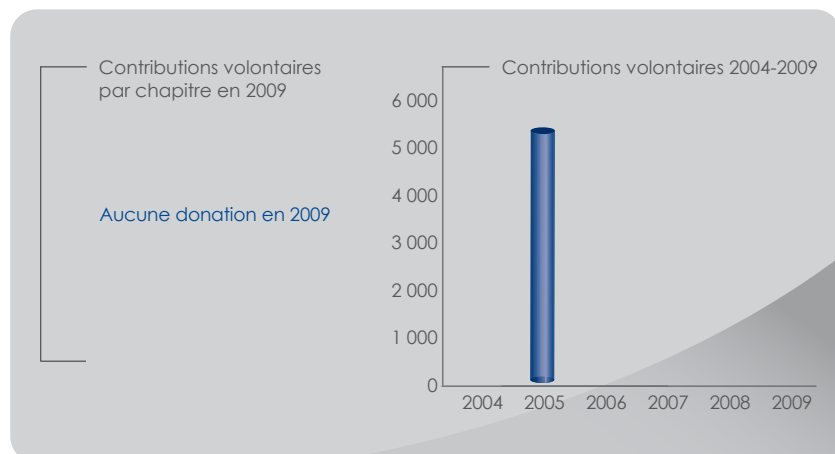
Canada

Contribution volontaire :
aucune
Classement Observateurs :
aucune donation



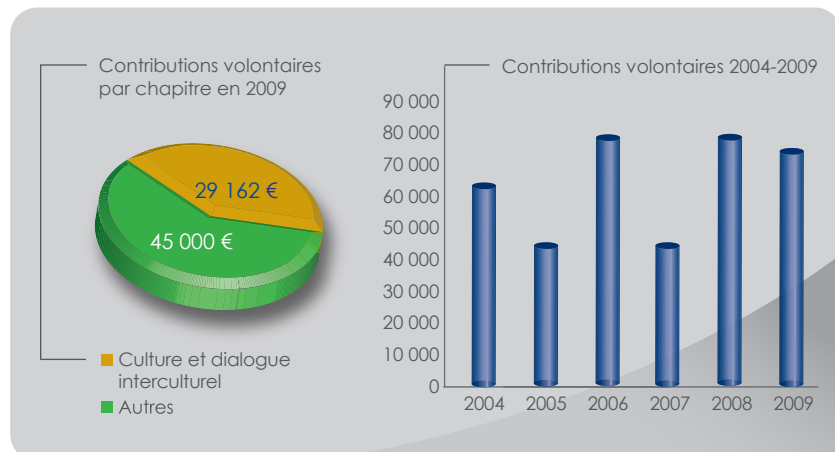
Saint-Siège

Contribution volontaire :
aucune
Classement Observateurs :
aucune donation



Japon

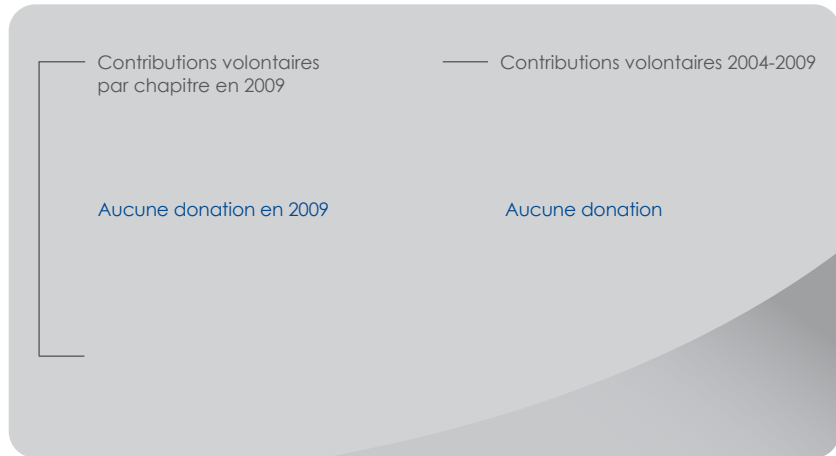
Contribution volontaire :
74 162 €
Classement Observateurs :
2/5





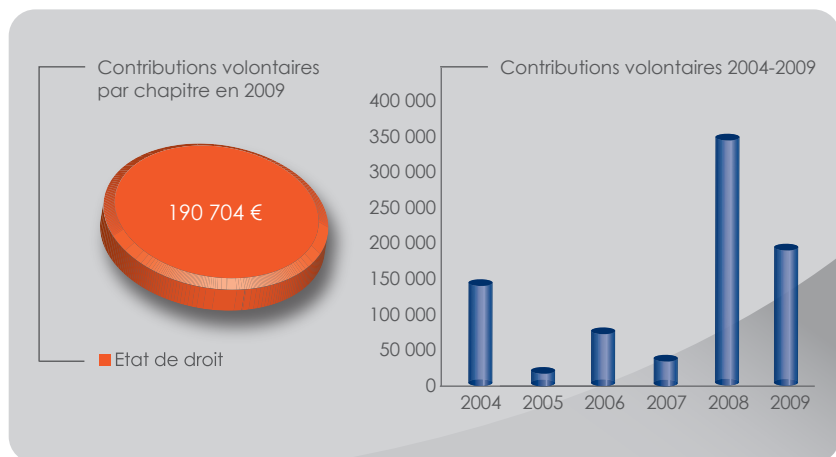
Mexico

Contribution volontaire :
aucune
Classement Observateurs :
aucune donation



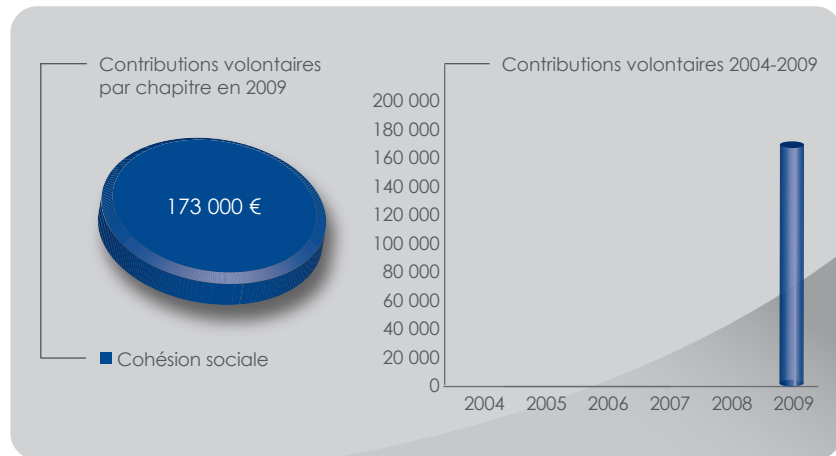
États-Unis

Contribution volontaire :
190 704 €
Classement Observateurs :
1/5



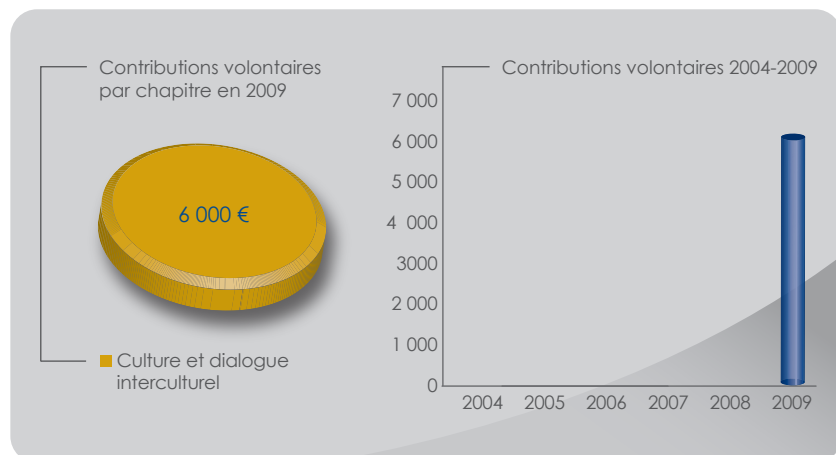
Banque de développement du Conseil de l'Europe

Contribution volontaire :
173 000 €
Classement autres sources :
2/12



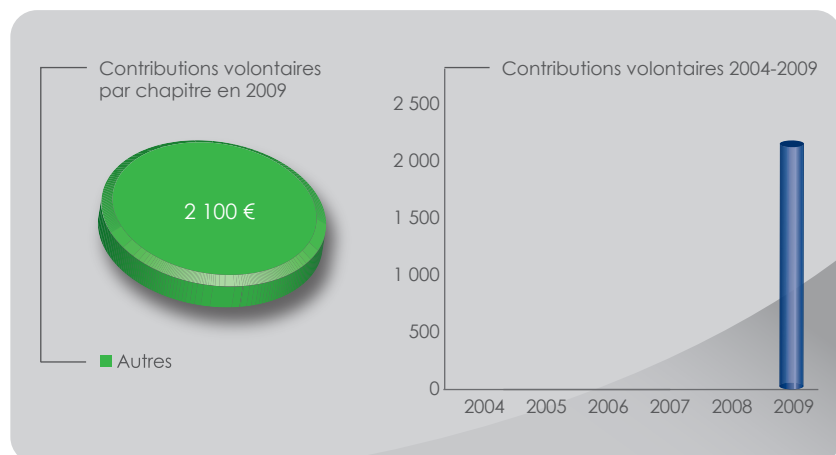
Euromesco

Contribution volontaire :
6 000 €
Classement autres sources :
10/12



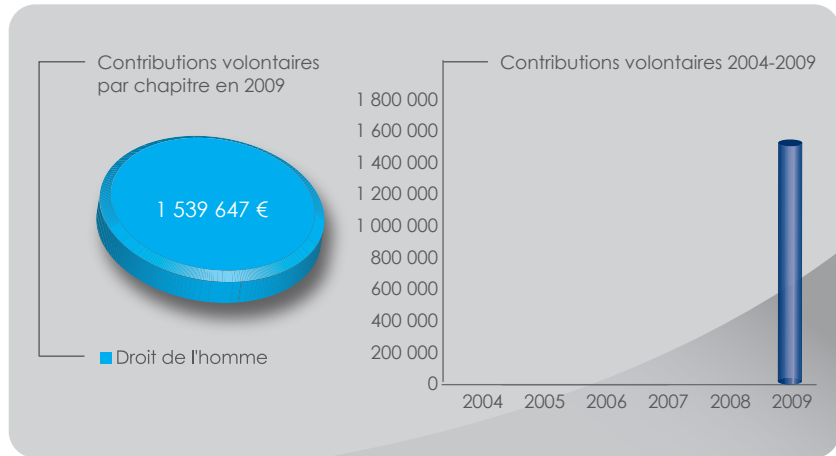
Institut allemand pour la recherche internationale de l'éducation

Contribution volontaire :
2 100 €
Classement autres sources :
11/12



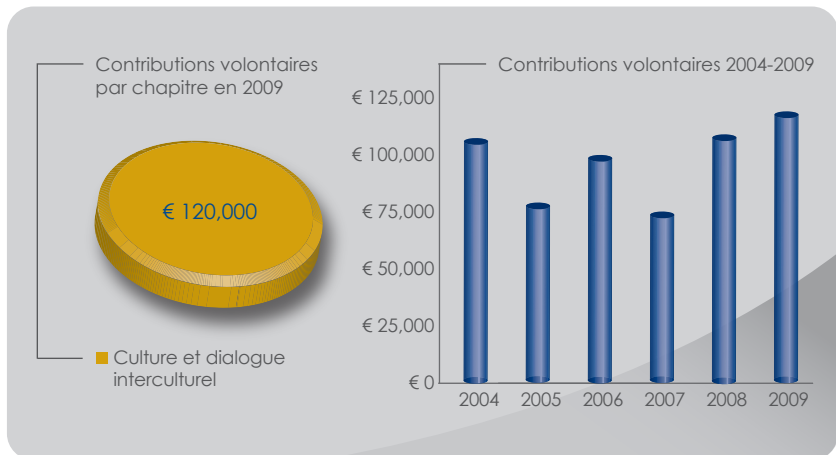
Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme*

Contribution volontaire :
1 539 647 €
Classement autres sources :
1/12



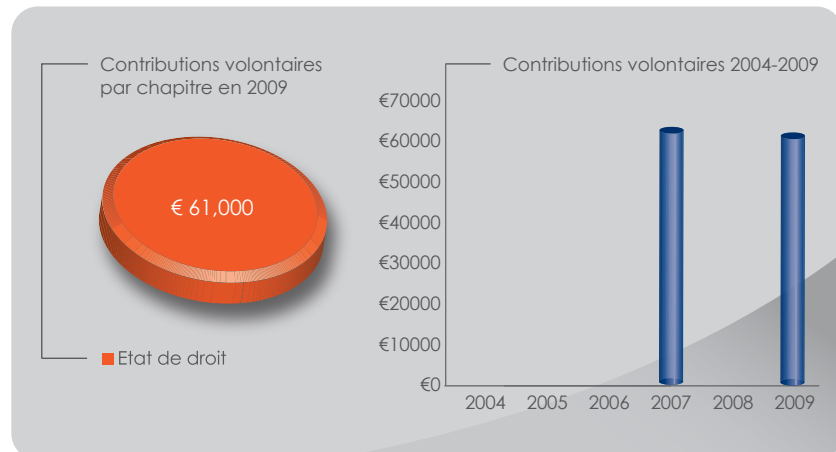
Union international des chemins de fer

Contribution volontaire :
120 000 €
Classement autres sources :
3/12



Israël

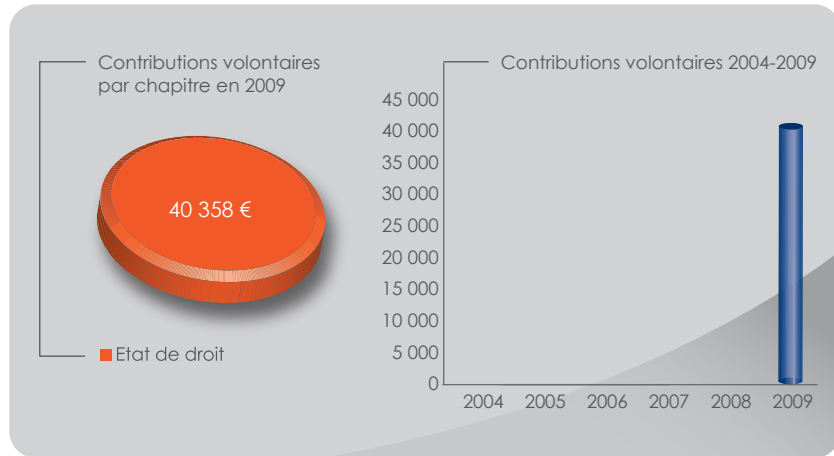
Contribution volontaire :
61 000 €
Classement autres sources :
5/12



* Human Rights Trust Fund : Allemagne, Pays-Bas, Norvège

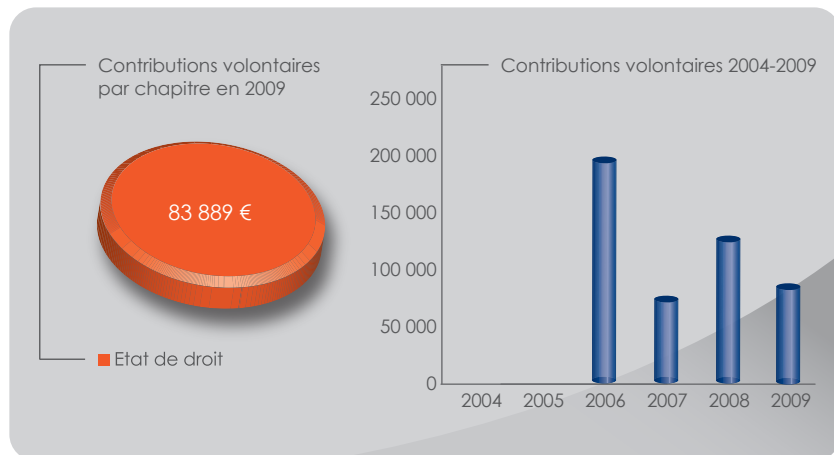
McAfee Endowment Fund

Contribution volontaire :
40 358 €
Classement autres sources :
7/12



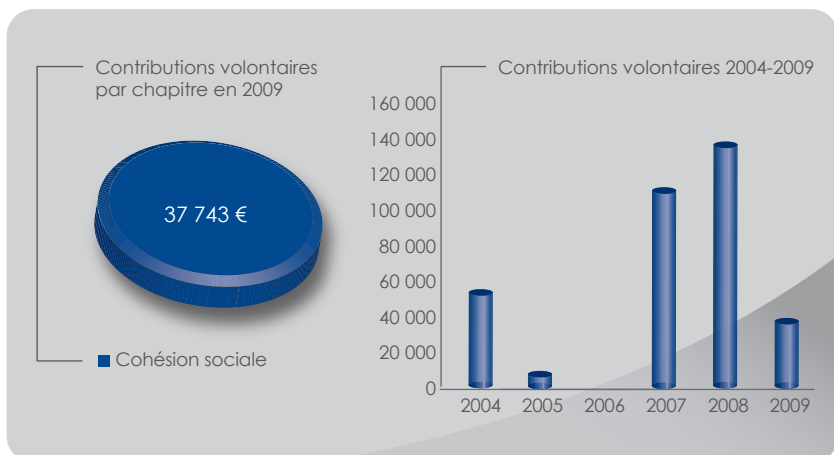
Microsoft Corporation

Contribution volontaire :
83 889 €
Classement autres sources :
4/12



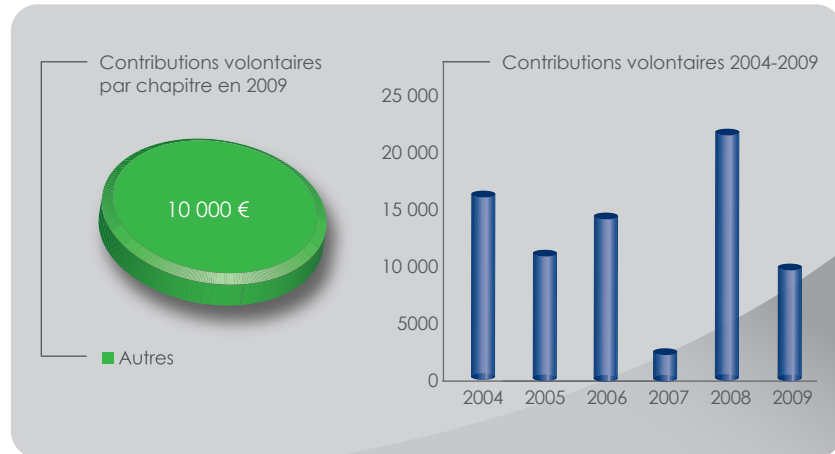
Open Society Institute

Contribution volontaire :
37 743 €
Classement autres sources :
8/12



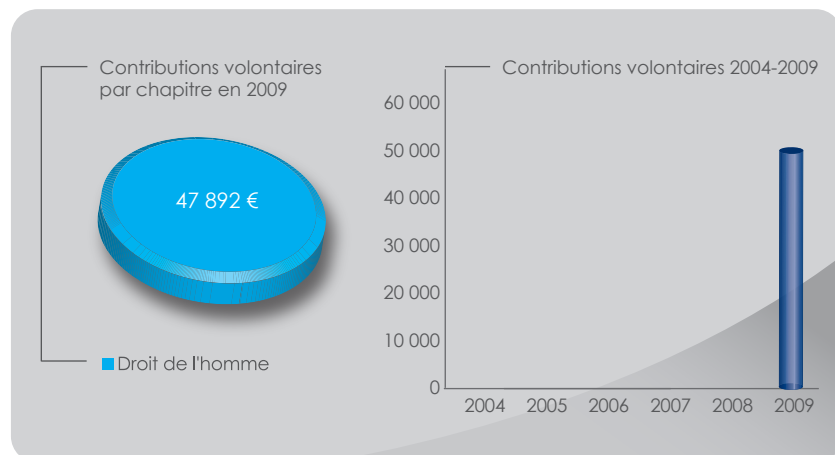
Région Alsace

Contribution volontaire :
10 000 €
Classement autres sources :
9/12



Zennström Philanthropies

Contribution volontaire :
47 892 €
Classement autres sources :
6/12



2. Tableaux

2.1. Recettes des contributions volontaires de 2004 à 2009

Rang	Donateur	2004 (€)	2005 (€)	2006 (€)	2007 (€)	2008 (€)	2009 (€)	Total (€)
1	Union européenne (Programmes conjoints et autres)	12 395 171,15	9 225 802,45	15 631 743,44	13 248 624,19	21 420 269,13	20 056 507,22	91 978 117,58
2	Suède	1 527 800,60	633 185,10	379 906,90	600 552,90	398 157,69	758 894,08	4 298 497,27
3	Finlande	239 500,00	920 645,18	584 750,00	704 237,40	490 500,00	666 557,00	3 606 189,58
4	Norvège	425 709,96	430 202,21	502 654,70	647 377,71	779 645,91	786 729,85	3 572 320,34
5	Pays-Bas	1 175 992,00	211 378,00	229 795,20	582 537,07	659 659,82	454 545,00	3 313 907,09
6	Canada	0,00	761 083,28	1 595 135,99	329 098,81	0,00	0,00	2 685 318,08
7	Italie	661 177,78	468 686,30	322 146,49	388 498,19	404 006,63	340 529,20	2 585 044,59
8	Irlande	428 196,00	376 144,00	609 090,00	373 095,00	581 680,00	6 000,00	2 374 205,00
9	Suisse	1 076 613,61	251 309,36	350 925,68	115 698,49	158 577,80	360 537,82	2 313 662,76
10	Danemark	104 017,03	7 999,78	3 006,33	1 008 802,15	0,00	800 000,00	1 923 825,29
11	France	90 000,00	140 081,88	144 314,00	460 936,65	404 350,00	601 350,00	1 841 032,53
12	Fonds fiduciaire pour les Droits de l'homme*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 539 647,00	1 539 647,00
13	Espagne	197 851,00	18 500,00	136 000,00	267 956,00	458 000,00	365 600,00	1 443 907,00
14	Allemagne	108 500,00	310 200,00	78 984,00	123 020,00	261 000,00	530 106,29	1 411 810,29
15	Luxembourg	231 252,00	190 981,40	147 192,40	169 118,45	137 215,62	117 634,70	993 394,57
16	Belgique	177 110,58	204 728,26	251 622,46	95 673,08	164 865,50	26 077,81	920 077,69
17	Royaume-Uni	219 610,57	247 912,68	167 185,48	124 622,05	84 339,48	47 661,89	891 332,15
18	Grèce	301 015,61	48 607,57	203 940,84	41 666,65	216 666,00	29 000,00	840 896,67
19	États-Unis	142 618,00	20 063,17	75 150,00	38 400,00	342 778,91	190 703,63	809 713,71
20	Portugal	30 947,00	1 331,00	161 433,32	171 481,68	170 316,76	188 857,76	724 367,52
21	Union internationale des chemins de fer	112 000,00	78 000,00	100 000,00	75 000,00	115 000,00	120 000,00	600 000,00
22	Turquie	218 948,96	176 701,08	10 000,00	0,00	128 685,00	17 853,32	552 188,36
23	Liechtenstein	89 298,00	42 526,74	96 109,26	61 000,00	150 000,00	85 000,00	523 934,00
24	Microsoft Corporation	0,00	0,00	197 409,98	74 024,72	127 477,76	83 889,24	482 801,70
25	Monaco	7 713,00	41 000,00	115 000,00	28 000,00	152 000,00	53 000,00	396 713,00
26	Japon	63 883,00	45 000,00	78 125,00	45 000,00	79 123,42	74 162,00	385 293,42
27	Open Society Institute	53 253,44	7 090,61	0,00	110 889,98	136 136,98	37 743,30	345 114,31
28	Hongrie	46 933,84	87 801,77	83 514,14	24 138,87	73 897,73	4 019,73	320 306,08
29	Azerbaïdjan	0,00	341,00	0,00	0,00	230 780,00	0,00	231 121,00
30	Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe	0,00	0,00	0,00	140 068,82	88 758,36	0,00	228 827,18
31	Autriche	103 814,75	45 462,66	14 772,39	3 500,00	43 000,00	0,00	210 549,80
32	Nations unies	71 614,49	13 000,00	32 597,08	11 068,83	63 141,02	0,00	191 421,42
33	Andorre	35 500,00	15 000,00	18 400,00	47 909,00	31 000,00	32 200,00	180 009,00
34	Pologne	0,00	10 321,00	62 500,00	65 000,00	20 000,00	17 500,00	175 321,00
35	Banque de développement du Conseil de l'Europe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 000,00	173 000,00
36	Slovenie	9 485,00	0,00	10 000,00	9 150,00	10 000,00	87 000,00	125 635,00
37	Israël	0,00	0,00	0,00	61 500,00	0,00	61 000,00	122 500,00
38	Chypre	8 352,00	22 033,62	6 218,66	1 726,52	69 221,18	2 221,00	109 772,98

*Allemagne, Pays-Bas, Norvège

2.1. Recettes des contributions volontaires de 2004 à 2009

Rang	Donateur	2004 (€)	2005 (€)	2006 (€)	2007 (€)	2008 (€)	2009 (€)	Total (€)
39	Slovaquie	10 000,00	12 000,00	21 379,66	2 833,58	51 500,00	6 500,00	104 213,24
40	Société nationale pour la prévention de la cruauté envers les enfants	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
41	Conseil nordique des Ministres	0,00	87 863,00	3 006,00	0,00	0,00	0,00	90 869,00
42	DEXIA Crédit Local	0,00	10 000,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	90 000,00
43	Association des agences de la démocratie locale	0,00	0,00	89 058,00	0,00	0,00	0,00	89 058,00
44	Roumanie	1 270,00	0,00	0,00	28 432,00	50 579,08	0,00	80 281,08
45	Région Alsace	16 500,00	11 162,16	14 347,39	2 470,99	22 000,00	10 000,00	76 480,54
46	Estonie	2 000,00	5 921,00	0,00	0,00	62 000,00	4 000,00	73 921,00
47	Université de Frankfurt	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
48	Ville de Strasbourg	0,00	12 000,00	24 362,40	15 000,00	15 000,00	0,00	66 362,40
49	Conseil Général du Bas-Rhin	16 500,00	0,00	7 500,00	22 500,00	15 000,00	0,00	61 500,00
50	Banque mondiale	60 973,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 973,00
51	Zennström Philanthropies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 892,00	47 892,00
52	Fédération de Russie	0,00	0,00	41 945,00	0,00	0,00	0,00	41 945,00
53	McAfee Endowment Fund	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 358,09	40 358,09
54	Islande	0,00	3 545,00	4 300,00	19 970,00	10 000,00	0,00	37 815,00
55	Sanofi-Synthelabo	28 500,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
56	San Marino	76,00	0,00	1 000,00	30 000,00	0,00	0,00	31 076,00
57	Union des associations européennes de football	0,00	10 990,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	25 990,00
58	Croatie	425,00	0,00	0,00	17 000,00	6 000,00	2 000,00	25 425,00
59	République tchèque	0,00	0,00	5 000,00	10 000,00	8 000,00	0,00	23 000,00
60	Arménie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 260,05	20 260,05
61	Centre européen pour l'interdépendance et solidarité mondiales (Centre Nord-Sud)	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
62	Centre national des langues (Royaume-Uni)	6 922,00	2 038,50	2 102,00	0,00	5 558,00	0,00	16 620,50
63	Institut d'Études Méditerranéennes (Suisse)	0,00	0,00	12 490,00	0,00	0,00	0,00	12 490,00
64	Bulgarie	0,00	321,00	9 990,00	2 000,00	0,00	0,00	12 311,00
65	Lettonie	0,00	0,00	0,00	2 000,00	10 000,00	0,00	12 000,00
66	Lituanie	0,00	0,00	0,00	10 920,00	0,00	0,00	10 920,00
67	Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Serbie	1 995,00	231,00	0,00	0,00	6 295,00	0,00	8 521,00
69	Novartis International	0,00	7 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 490,00
70	Interpharma	0,00	6 402,50	0,00	0,00	0,00	0,00	6 402,50
71	Malte	5 122,15	481,50	500,00	0,00	0,00	0,00	6 103,65
72	Euromesco	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
73	Institut des études stratégiques de Lisbonne	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00	5 700,00
74	Saint-Siège	0,00	5 152,45	0,00	0,00	0,00	0,00	5 152,45
75	Association européenne des Cartes Jeunes	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
76	UPM-Kymmene	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
77	Géorgie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00

2.1. Recettes des contributions volontaires de 2004 à 2009

Rang	Donateur	2004 (€)	2005 (€)	2006 (€)	2007 (€)	2008 (€)	2009 (€)	Total (€)
78	Fédération européenne des industries pharmaceutiques	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
79	Les entreprises du médicament	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
80	Institut de recherches internationales Servier	0,00	0,00	1 000,00	2 000,00	0,00	0,00	3 000,00
81	Institut espagnol de la migration et des services sociaux	2 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 485,00
82	Institut allemand pour la recherche internationale de l'éducation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00
83	Association suédoise de l'industrie pharmaceutique	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
84	Association allemande de la manufacture des médicaments	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
85	Fonds pour l'éducation des Roms	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
86	Bosnie-Herzégovine	208,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 208,00
87	Conseil européen des industries chimiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
88	Groupement Internationale de la Repartition Pharmaceutique	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
89	Fondation Calouste Gulbenkian	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
90	Conseil international des excipients pharmaceutiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
91	Eli Lilly	0,00	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
92	Moldavie	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
93	Albanie	159,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159,00
TOTAL		20 525 014,52	15 251 618,21	22 636 098,19	20 436 999,78	29 177 882,78	28 857 637,98	136 885 251,46

2.2. Recettes des contributions volontaires en 2009

Rang	Donateur	Contributions volontaires en 2009 (€)
1	Union européenne (Programmes conjoints et autres)	20 056 507,22
2	Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme*	1 539 647,00
3	Danemark	800 000,00
4	Norvège	786 729,85
5	Suède	758 894,08
6	Finlande	666 557,00
7	France	601 350,00
8	Allemagne	530 106,29
9	Pays-Bas	454 545,00
10	Espagne	365 600,00
11	Suisse	360 537,82
12	Italie	340 529,20
13	Etats-Unis	190 703,63
14	Portugal	188 857,76
15	Banque de développement du Conseil de l'Europe	173 000,00
16	Union internationale des chemins de fer	120 000,00
17	Luxembourg	117 634,70
18	Slovénie	87 000,00
19	Liechtenstein	85 000,00
20	Microsoft Corporation	83 889,24
21	Japon	74 162,00
22	Israël	61 000,00
23	Monaco	53 000,00
24	Zennström Philanthropies	47 892,00
25	Royaume-Uni	47 661,89
26	McAfee Endowment Fund	40 358,09
27	Open Society Institute	37 743,30
28	Andorre	32 200,00
29	Grèce	29 000,00
30	Belgique	26 077,81
31	Arménie	20 260,05
32	Turquie	17 853,32
33	Pologne	17 500,00
34	Région Alsace	10 000,00
35	Slovaquie	6 500,00
36	Irlande	6 000,00
37	Euromesco	6 000,00
38	Hongrie	4 019,73
39	Estonie	4 000,00
40	Géorgie	3 000,00
41	Chypre	2 221,00
42	Institut allemand pour la recherche internationale de l'éducation	2 100,00
43	Croatie	2 000,00
TOTAL		28 857 637,98

*Allemagne, Pays-Bas, Norvège

2.3. Recettes des contributions volontaires par chapitre en 2009

Rang	Donateur	Présence du Conseil de l'Europe dans les Etats										TOTAL €
		Droits de l'homme €	Etat de droit €	Démocratie et bonne gouvernance €	Cohésion sociale €	Culture et dialogue interculturel €	Autres* €	TOTAL €				
1	Union européenne (Programmes conjoints et autres)	2 396 007,19	8 669 368,99	2 008 689,43	962 281,60	4 023 494,01	0,00	1 996 666,00	0,00	20 056 507,22		
2	Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme**	1 539 647,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 539 647,00		
3	Danemark	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00		
4	Norvège	337 420,00	262 755,00	0,00	0,00	188 554,85	0,00	0,00	0,00	788 729,85		
5	Suède	146 721,50	0,00	588 422,58	0,00	13 750,00	0,00	10 000,00	0,00	758 894,08		
6	Finlande	160 000,00	0,00	25 000,00	189 000,00	194 949,00	0,00	97 608,00	0,00	666 557,00		
7	France	0,00	0,00	0,00	220 000,00	351 350,00	0,00	30 000,00	0,00	601 350,00		
8	Allemagne	310 000,00	40 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	150 106,29	0,00	530 106,29		
9	Pays-Bas	125 332,00	164 434,00	100 000,00	0,00	14 779,00	0,00	50 000,00	0,00	454 545,00		
10	Espagne	180 000,00	0,00	0,00	0,00	185 600,00	0,00	0,00	0,00	365 600,00		
11	Suisse	0,00	0,00	150 000,00	0,00	81 348,55	0,00	129 189,27	0,00	360 537,82		
12	Italie	0,00	0,00	0,00	143 500,00	0,00	0,00	197 029,20	0,00	340 529,20		
13	Etats-Unis	0,00	190 703,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 703,63		
14	Portugal	0,00	0,00	0,00	7 500,00	900,00	0,00	180 457,76	0,00	188 857,76		
15	Banque de développement du Conseil de l'Europe	0,00	0,00	0,00	173 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 000,00		
16	Union internationale des chemins de fer	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00		
17	Luxembourg	75 000,00	0,00	0,00	0,00	14 909,70	0,00	27 725,00	0,00	117 634,70		
18	Slovénie	0,00	0,00	10 000,00	25 000,00	0,00	0,00	52 000,00	0,00	87 000,00		
19	Liechtenstein	60 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00		
20	Microsoft Corporation	0,00	83 889,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 889,24		
21	Japon	0,00	0,00	0,00	0,00	29 162,00	0,00	45 000,00	0,00	74 162,00		
22	Israël	0,00	61 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 000,00		
23	Monaco	15 000,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	20 000,00	0,00	53 000,00		
24	Zennström Philanthropies	47 892,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 892,00		
25	Royaume-Uni	20 277,68	0,00	0,00	0,00	27 384,21	0,00	0,00	0,00	47 661,89		
26	McAfee Endowment Fund	0,00	40 388,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 388,09		
27	Open Society Institute	0,00	0,00	0,00	37 743,30	0,00	0,00	0,00	0,00	37 743,30		
28	Andorre	0,00	0,00	0,00	20 500,00	11 700,00	0,00	0,00	0,00	32 200,00		
29	Grèce	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000,00		
30	Belgique	0,00	0,00	0,00	25 000,00	1 077,81	0,00	0,00	0,00	26 077,81		
31	Arménie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 260,05	0,00	20 260,05		
32	Turquie	0,00	0,00	0,00	17 853,32	0,00	0,00	0,00	0,00	17 853,32		
33	Pologne	0,00	0,00	0,00	10 000,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00		

*La catégorie « Autres » regroupe tous les projets qui ne font pas partie du Programme d'activités.

**Allemagne, Pays-Bas, Norvège.

2.3. Recettes des contributions volontaires par chapitre en 2009

Rang	Donateur	Droits de l'homme €	Etat de droit €	Démocratie et bonne gouvernance €	Cohésion sociale €	Culture et dialogue interculturel €	Présence du Conseil de l'Europe dans les Etats €	Autres* €	TOTAL €
34	Région Alsace	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00	10.000,00
35	Slovaquie	0,00	0,00	0,00	0,00	6.500,00	0,00	0,00	6.500,00
36	Irlande	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	6.000,00
37	Euromesco	0,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	0,00	0,00	6.000,00
38	Hongrie	0,00	0,00	0,00	0,00	4.019,73	0,00	0,00	4.019,73
39	Estonie	0,00	0,00	0,00	0,00	4.000,00	0,00	0,00	4.000,00
40	Géorgie	0,00	0,00	0,00	3.000,00	0,00	0,00	0,00	3.000,00
41	Chypre	0,00	0,00	0,00	0,00	2.221,00	0,00	0,00	2.221,00
42	Institut allemand pour la recherche internationale de l'éducation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.100,00	2.100,00
43	Croatie	0,00	0,00	0,00	0,00	2.000,00	0,00	0,00	2.000,00
Total		5 442 297,37	10 312 508,95	2 907 112,01	1 834 378,22	5 337 199,86	0,00	3 024 141,57	28 857 637,98

*La catégorie « Autres » regroupe tous les projets qui ne font pas partie du Programme d'activités.

**Contact au Secrétariat
du Conseil de l'Europe :**

Mobilisation des ressources
et Relations avec les donateurs

Direction générale de la Démocratie
et des Affaires politiques
Avenue de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex

Matthew Barr

Matthew.Barr@coe.int
Tél. +33 (0)3 88 41 21 65